



HAL
open science

Coopératives oléicoles et services mutualisés aux coopérateurs : l'huilerie coopérative de Clermont-l'Hérault

Sylvie Granier

► **To cite this version:**

Sylvie Granier. Coopératives oléicoles et services mutualisés aux coopérateurs : l'huilerie coopérative de Clermont-l'Hérault. Alimentation et Nutrition. 2019. dumas-03908086

HAL Id: dumas-03908086

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03908086>

Submitted on 13 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rapport de mission professionnelle

présenté pour l'obtention du diplôme de Mastère Spécialisé® Innovations et politiques pour une alimentation durable

COOPERATIVES OLEICOLES ET SERVICES MUTUALISES AUX COOPERATEURS

L'huilerie coopérative de Clermont l'Hérault



Confidentiel

Confidentiel pour une durée de 3 ans : levée de confidentialité le 11/10/2022

par Sylvie GRANIER

Année de soutenance : 2019

Organismes d'accueil : GE INTERFEDE, section oléicole de COOP de France OCCITANIE et Huilerie confiserie coopérative de CLERMONT L'HERAULT.

Rapport de mission professionnelle

présenté pour l'obtention du diplôme de Mastère Spécialisé® Innovations et politiques pour une alimentation durable

COOPERATIVES OLEICOLES ET SERVICES MUTUALISES AUX COOPERATEURS

L'huilerie coopérative de Clermont l'Hérault



Confidentiel

par Sylvie GRANIER

Année de soutenance : 2019

Mémoire préparé sous la direction de :

Directrice de mémoire : Pascale MOITY-MAIZI, Montpellier SUPAGRO

Présenté le : 11/10/2019

devant le jury :

Valérie GUILLAUD

Pascale MOITY – MAIZI

Maylis RAZES

Organismes d'accueil : GE INTERFEDE, Coop de France Occitanie et Huilerie confiserie coopérative de Clermont l'Hérault

Maître de stage : Delphine ANTOLIN, section oléicole de Coop de France Occitanie.

Résumé

Titre : Coopératives oléicoles et services mutualisés aux coopérateurs – L’huilerie coopérative de Clermont l’Hérault.

Depuis quelques années, les coopératives oléicoles se heurtent au problème de garantir et de sécuriser leur approvisionnement en olives. Elles ont souhaité mettre en place des services mutualisés pour augmenter la productivité des parcelles.

En France, la production d’olives stagne depuis près de vingt ans et est soumise aux impacts du changement climatique (ravageurs, pollinisation, alternance, zone géographique de production...). Les moulins sont de plus en plus nombreux, et 80% du potentiel oléicole est peu ou pas exploité. La sécurisation de l’approvisionnement se pose donc non seulement en termes de productivité, mais aussi en termes de durabilité.

Pour réaliser cette étude, nous avons recherché des services fondés sur la coopération pour une production oléicole résiliente. A partir d’une recherche d’initiatives et d’entretiens individuels d’acteurs, les profils et les besoins des oléiculteurs, ainsi que les solutions ou structures permettant la mutualisation ont été spécifiés.

Un groupe de travail a permis d’accompagner l’Huilerie de Clermont l’Hérault pour réaliser des choix éclairés parmi ces services, correspondant à l’engagement des coopérateurs et aux choix économiques et stratégiques de la coopérative. Des services de mise en réseau, de formation des coopérateurs, et des rencontres d’informations thématiques ont été mis en oeuvre par la coopérative.

L’offre de services mutualisés, et la méthode d’accompagnement proposée à la coopérative de Clermont l’Hérault pourraient être dupliquées pour proposer aux coopératives oléicoles une aide aux choix de services prioritaires, adaptés à leur propre stratégie politique et économique, aux particularités de leurs adhérents et de leur territoire, et aux enjeux d’adaptation au changement climatique.

Mots clés

Oléiculture – Coopération agricole – Coopérative oléicole – Services mutualisés – Production oléicole résiliente.

Abstract

Title : Olive oil cooperatives and shared services for cooperatives - The cooperative oil mill in Clermont l'Hérault.

In recent years, olive-growing cooperatives have faced the problem of guaranteeing and securing their olive supply. They wanted to set up shared services to increase the productivity of the plots.

In France, olive production has stagnated for nearly twenty years and is subject to the impacts of climate change (pests, pollination, alternation, geographical area of production, etc.). There are more and more mills, and 80% of the olive growing potential is little or not exploited. Securing supply is therefore not only a question of productivity, but also of sustainability.

To carry out this study, we sought cooperative services for resilient olive oil production. Based on a search for initiatives and individual interviews of stakeholders, the profiles and needs of olive growers, as well as the solutions or structures allowing mutualisation, were specified.

A working group made it possible to support the oli mill in Clermont l'Hérault to make informed choices among these services, corresponding to the commitment of the cooperators and the economic and strategic choices of the cooperative. Networking services, training of cooperators, and thematic information meetings have been implemented by the cooperative.

The offer of shared services, and the support method proposed to the Clermont l'Hérault cooperative could be duplicated to offer olive-growing cooperatives assistance in choosing priority services, adapted to their own political and economic strategy, to their member's particularities and their territory, and to the challenges of adapting to climate change

Key words

Olive growing - Agricultural cooperation - Olive oil cooperative - Shared services - Resilient olive oil production.

Remerciements

Je remercie tout d'abord Delphine ANTOLIN de Coop de France Occitanie et Cécile COMBES du GE Interfede qui m'ont fait confiance et proposé cette étude passionnante.

Je remercie les membres du comité technique de la Coopérative de Clermont l'Hérault qui m'ont accueilli pour cette étude et qui ont contribué activement et régulièrement à sa réalisation : Hélène PAGES, Sandrine BALDAYROU, Corinne DEDIEU, Jean Claude GRAND, Gabriel GAY, Bruno RAYMOND.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui m'ont consacré du temps et apporté de précieuses informations et analyses sur le sujet lors d'entretiens individuels : Bernard AUGÉ, Coop de France ; Jean Michel DURIEZ, AFIDOL/France Olive ; Alex SCICILIANO, consultant oléicole ; Roland CALAC de la Chambre d'agriculture Hérault ; Sandrine MIQUEL du GEIQ OCAGRI/GEDAR ; Sylvain SALS de la fédération départementale Hérault des CUMA, Céline GOMARIN et Valérie GUILLAUD du CFPPA de l'Hérault ; Anne Laurent de la coopérative de Nyons Vignolis ; Arnault CHEVALIER, Isabelle GREGOIRE, Laetitia TRACOL et Jean Luc DUBOIS du CFPPA de Nyons ; Fabienne GUITARD de la Communauté de communes de Sophia Antipolis ; Christophe FOURNIER du Conseil départemental Hérault ; Jean Serge FENSCH d'OCAPIAT, et les oléiculteurs Nigel HOSFORD, Mathias LANGLOIS, M. MARTY, Jérôme SAUVEPLANE, Serge GRECH, Nicolas GENAUDEAU, Jean Marie ETIENNE.

Je remercie aussi tout particulièrement Pascale MOITY MAIZI ma directrice de mémoire pour ses précieux conseils et sa patience.

Et un merci personnel aussi à Anne, Danielle, ainsi qu'à mon conjoint et mes enfants pour leurs encouragements.

Table des matières

Résumé.....	i
Abstract	ii
Remerciements	iii
Table des matières	iv
Avant-Propos.....	vi
Glossaire.....	vii
Sigles et acronymes.....	viii
Introduction : Objectifs et cadre de la mission.....	1
1 Commanditaires et attentes	2
1.1 Section oléicole de Coop de France Occitanie.....	2
1.2 GE Interfedé	4
1.3 Huilerie coopérative de Clermont l’Hérault.....	4
2 Méthode d’étude et d’analyse	6
2.1 Cahier des charges.....	6
2.2 Identification des acteurs.....	7
2.3 Démarche d’enquêtes	8
3 Les résultats	10
3.1 Eléments de contexte qui influent sur l’approvisionnement des coopératives	10
3.1.1 La production d’olives française plafonne	10
3.1.2 La concurrence des moulins privés.....	11
3.1.3 L’histoire oléicole très présente sur le territoire	12
3.2 Quels sont les profils des oléiculteurs ?	13
3.2.1 La diversité des typologies d’oléiculteurs déjà présentes.....	13
3.2.2 Les pratiques de production et d’apports à la coopérative	15
3.3 En quoi la mutualisation de services peut favoriser l’augmentation de la productivité ?.....	16
3.3.1 Les valeurs de la coopération et du développement durable sont actuelles	17
3.3.2 La mutualisation favorise la coopération durable.....	18
3.4 Augmenter les surfaces ou augmenter la productivité : quelle stratégie adopter ?.....	20
3.4.1 Productivité et foncier : la règle des $\frac{3}{4}$ / $\frac{1}{4}$	20
3.4.2 Augmenter la surface foncière productive ou augmenter la productivité des parcelles exploitées ?	20
3.5 L’accompagnement des choix de l’Huilerie coopérative de Clermont l’Hérault	21
3.5.1 Profils d’oléiculteurs prioritaires	23
3.5.2 Besoins prioritaires pour la productivité des parcelles	24
3.5.3 Solutions de services mutualisés en oléiculture.....	26
3.6 Services mis en place par la coopérative de Clermont l’Hérault	27
3.6.1 Réseau de tuteurs de la taille d’oliviers et formation en oléiculture.....	29
3.6.2 Réunions d’informations pour les coopérateurs	29
3.6.3 Base de données de la coopérative de Clermont l’Hérault	30
3.6.4 Autres services proposés.....	31
Conclusion : Perspectives.....	32

Références bibliographiques	34
Table des annexes et livrables	36
Annexe A : Projet stratégique de la coopérative de Clermont l’Hérault du 10/12/2018 (confidentiel)	40
Annexe B : Cahier des charges de la mission d’étude validé le 31/05/2019	41
Annexe C : Liste des entretiens réalisés et guides d’entretiens.....	42
Annexe D : Grille de critères de profils d’oléiculteurs	43
Annexe E : Fiches services mutualisés aux oléiculteurs (Eb confidentiel).....	44
Annexe F : Relevés de décisions des comités techniques (confidentiel)	45
Annexe G : Etat des lieux des organismes de formation pour Clermont l’Hérault (confidentiel)	46
Annexe H : Note d’opportunité formation expérimentale (confidentiel).....	47
Annexe I : Fichier Excel des contacts (confidentiel)	48
Annexe J : Plaquette des services mutualisés en oléiculture.....	49

Avant-Propos

Ce mémoire est réalisé en Mastère IPAD Innovation et politique en alimentation durable de Montpellier Supagro. Mon année d'étude a été orientée sur l'oléiculture et les produits de l'olivier (huile d'olives et olives de confiserie). Elle s'inscrit dans la continuité d'un engagement associatif pour la valorisation du patrimoine oléicole et dans une perspective de professionnalisation en oléiculture favorisant l'action collective.

L'étude s'intéresse à la coopération agricole et plus particulièrement aux actions mutualisées qu'expérimentent et mettent en œuvre les coopératives oléicoles tout au long de la chaîne de production, de transformation et de commercialisation.

On se situe ici dans le cadre de l'expérimentation pour une coopérative oléicole qui recherche des solutions aux difficultés d'approvisionnement, et construit des réponses collectives à une problématique partagée. L'étude ambitionne donc plus largement d'innover et d'inspirer d'autres coopératives oléicoles.

Glossaire

Coopératives oléicoles et coopérateurs :

Les coopératives oléicoles sont des entreprises de production, de transformation, de commercialisation pour les produits de l'olivier, soit pour l'huile soit pour la confiserie. Le moulin triture les olives pour l'huile, et la confiserie transforme les olives pour la table, les tapenades etc... Ces produits sont commercialisés par la coopérative.

Les coopérateurs sont des associés. Ils signent un contrat d'engagement de 5 ans et souscrivent au capital social. Ils s'engagent à apporter la totalité de leur production d'olives à la coopérative.

<https://www.lacooperationagricole.coop/fr/un-modele-particulier-dentreprise>

Formation qualifiante ou diplômante :

Une formation qualifiante donne lieu à une attestation de formation par l'organisme de formation qui la dispense. Elle peut être reconnue par la profession. Une formation diplômante atteste d'un niveau de connaissances ou de compétences pour les diplômes professionnels (niveaux I, II, III, IV, V et VI). Elle est reconnue par l'Etat.

Les formations reconnues par l'Etat sont inscrites au RNCP répertoire national des certifications professionnelles.

Oléiculteurs et Oliverons : L'oléiculteur cultive l'olivier. L'oliveron peut cultiver l'olivier, mais il commercialise aussi ses olives, décide de leur transformation (en confiserie ou en huile) et détermine les assemblages qu'il réalise ou fait réaliser par un moulinier.

Palox : containers/caisses de transport des olives.

Service :

En économie, un service est une prestation qui consiste en « la mise à disposition d'une capacité technique ou intellectuelle » ou en « la fourniture d'un travail directement utile pour l'utilisateur, sans transformation de matière ». Wikipédia.

Sigles et acronymes

BPREA : Brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole

CAE : Coopérative d'activité et d'emploi

CQP : Certificat de qualification professionnelle

CS : Certificat de spécialisation

CUMA : Coopérative d'utilisation de matériel agricole

GE : Groupement d'employeurs

GEIQ : Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification

RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

UCARE : Unité capitalisable d'adaptation régionale à l'emploi

EPI : Equipements de protection individuelle

Introduction : Objectifs et cadre de la mission

La question de la sécurisation de l'approvisionnement en olives se pose avec acuité aux coopératives oléicoles depuis plusieurs années.

En effet elles constatent :

- Une production d'olives qui plafonne (malgré une surface oléicole qui augmente) et qui demeure aléatoire.
- Une multiplication de moulins privés qui conduit à une réduction des apports aux coopératives
- Des valeurs d'engagement du collectif et de la mutualisation difficiles à concilier dans un contexte de concurrence.

C'est pourquoi, afin de sécuriser les approvisionnements, les coopératives oléicoles envisagent de mutualiser certains services pour les oléiculteurs afin de réduire les difficultés et coûts individuels d'accès à ces services, et d'augmenter ainsi la productivité des parcelles.

L'hypothèse qui sous-tend cette proposition est que les coopératives peuvent trouver des solutions à leurs problématiques d'approvisionnement dans leur ADN coopératif. Les valeurs et l'engagement des coopérateurs permettent aux coopératives d'être des vecteurs d'actions mutualisées sur leur territoire. C'est par le collectif qu'elles contribuent à la structuration et la professionnalisation de la filière et fidélisent leurs adhérents. Ainsi les services mutualisés qu'elles peuvent proposer s'inscrivent dans cette logique coopérative.

L'objectif est d'identifier des services contribuant à l'augmentation des apports d'olives en coopérative (services qui pourraient peut-être être proposés à d'autres coopératives oléicoles) ; et d'accompagner l'Huilerie coopérative de Clermont l'Hérault au choix et à la mise en œuvre opérationnelle d'un de ces services.

Pour répondre à cette commande, différentes pistes de réflexion sont explorées :

- La production d'olives soumise aux impacts du réchauffement climatique (ravageurs, pollinisation, alternance, zone géographique de production) pose inévitablement la question de comment produire dans l'avenir. La sécurisation de l'approvisionnement s'appréhende donc non seulement en termes de **productivité**, mais aussi en termes de **durabilité**.

- La question que nous posons pour l'oléiculture est de savoir s'il s'agit d'augmenter la productivité des parcelles ou d'augmenter la surface oléicole productive ? Il s'agira d'examiner comment est caractérisé le **foncier oléicole productif**.
- Pour sécuriser leurs approvisionnements, les coopératives s'appuient sur **l'action collective** des coopérateurs. Mais quels sont les **profils d'oléiculteurs** qui adhèrent aux coopératives ? quels sont les motifs d'engagement des adhérents ? ces motifs sont-ils des vecteurs de coopération et de mutualisation ? comment la mutualisation peut-elle avoir un impact sur la production ?

Il s'agit dans cette étude de comprendre :

- Quels **types d'oléiculteurs** approvisionnent les coopératives ?
- Quels **types de besoins ou de services** ils expriment pour à la fois assurer l'augmentation de la productivité des parcelles et fidéliser leurs apports ?
- Quels **types de solutions** (services ou structures) peuvent être envisagées (et par qui elles peuvent être mises en place) pour répondre à ces besoins ?

Ces 3 axes sont abordés ici à partir d'un travail auprès de la **Coopérative de Clermont l'Hérault** et à partir de **l'identification d'expériences** de services déjà mutualisés sur d'autres territoires ou secteurs d'activités ; non pour les transférer mais pour inspirer les acteurs de la coopérative.

1 Commanditaires et attentes

Les commanditaires de la mission sont **le GE Interfede** et la **section oléicole de Coop de France Occitanie**. Le bénéficiaire de l'étude est **l'Huilerie coopérative de Clermont l'Hérault**.

1.1 Section oléicole de Coop de France Occitanie



Occitanie Les missions de Coop de France Occitanie sont de :

- Représenter et défendre les coopératives.
- Accompagner les entreprises coopératives.
- Développer l'emploi et les compétences.
- Promouvoir la coopération et ses produits.

Au sein de Coop de France Occitanie, la section oléicole impulse une réflexion collective sur l'orientation du secteur et porte des projets communs concourant au développement de la filière, en mettant en avant l'identité coopérative.

Sept coopératives oléicoles sont représentées au sein de la section oléicole Occitanie, dont 2 coopératives principales : l'Oulibo (1er producteur Français d'olives de table) à Bize Minervois et l'**Huilerie coopérative de Clermont l'Hérault**. (Schéma N°1)

Les coopératives oléicoles de Languedoc Roussillon produisent près de 50% de la production nationale d'olives de table.

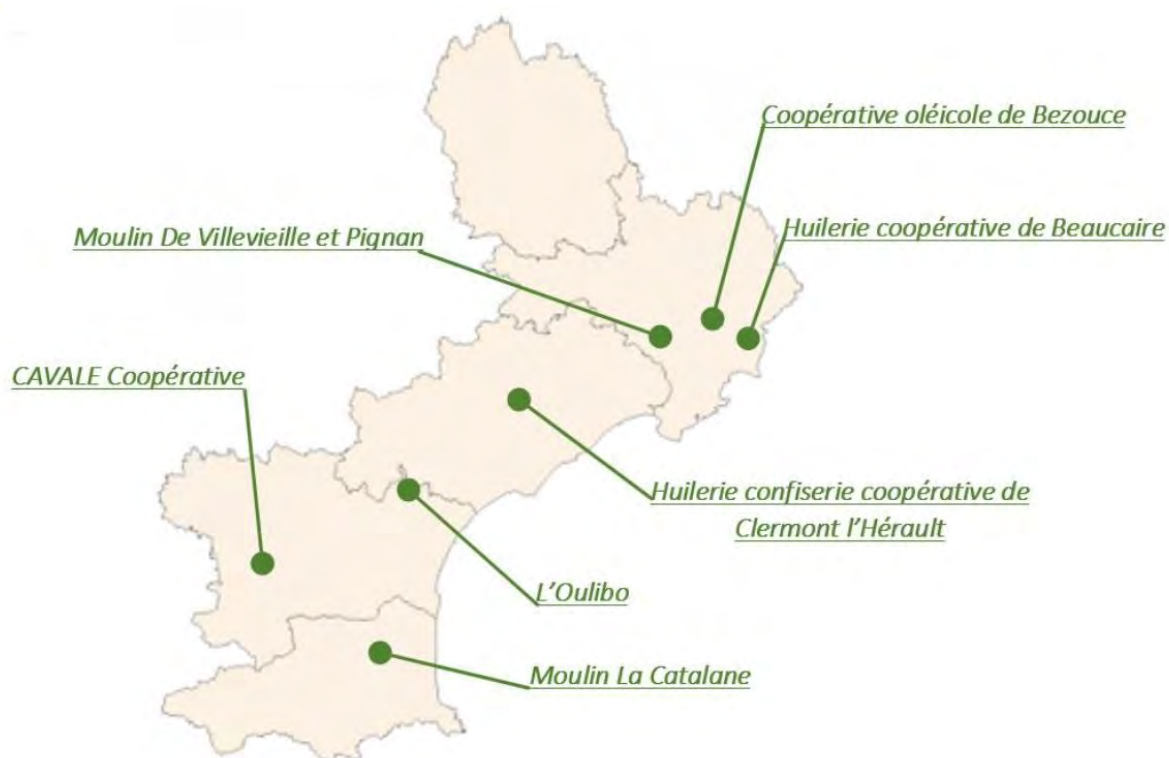


Schéma n°1 : Carte des coopératives oléicoles de Languedoc Roussillon - Rapport d'activités 2018 de Coop de France Occitanie.

Coop de France Occitanie réalise l'accompagnement des coopératives. Dans ce cadre, elle souhaite réaliser une étude identifiant des services pour sécuriser l'approvisionnement en olives des coopératives oléicoles, et expérimenter une méthode d'accompagnement jusqu'à la mise en œuvre concrète d'un service « clé en main ».

La section oléicole de Coop de France Occitanie accompagne l'Huilerie coopérative de Clermont l'Hérault sur le volet « amont » de son plan stratégique (Annexe A : Projet stratégique du 10/12/2018 de l'Huilerie coopérative de Clermont l'Hérault). Le plan d'actions

qui en découle est en cours d'élaboration. Dans ce cadre, l'Huilerie coopérative de Clermont l'Hérault bénéficie du stage accueilli par le GE Interfede et animé par la section oléicole.

1.2 GE Interfede

Le GE Interfede est un groupement d'employeurs constitué par des coopératives oléicoles du Gard, l'Hérault et l'Aude. Il permet l'emploi partagé d'une technicienne pour accompagner les oléiculteurs adhérents sur les aspects techniques de la production. La présidence est assurée par une des coopératives adhérentes. Le GE Interfede intervient pour améliorer l'approvisionnement des moulins coopératifs et fidéliser les adhérents par un service de proximité. La coopérative de Clermont l'Hérault est membre du GE Interfede et mobilise l'emploi de la technicienne du GE à raison de deux jours par semaine.

L'attente par rapport à l'étude est de repérer de nouveaux services à proposer aux coopérateurs en vue de proposer de nouvelles interventions d'accompagnement technique.

1.3 Huilerie coopérative de Clermont l'Hérault

La coopérative de Clermont l'Hérault a été créée en 1920. Suite au gel de 1956, les six moulins alors en activité dans l'Hérault ont cessé leur activité et ont laissé à la Coopérative de Clermont le soin de triturer les olives de leurs adhérents.

Depuis, le Conseil d'Administration de Clermont-l'Hérault comprend des représentants de divers secteurs de l'Hérault, et a pris le nom de Huilerie Confiserie Coopérative de l'Hérault.

Elle compte 2 851 adhérents au 10/12/2018 répartis sur six des seize communautés de territoire que compte le département de l'Hérault (Schéma N°2). Ils sont concentrés à 34% sur le territoire de la Communauté de Communes du Clermontais, lieu d'implantation de l'Huilerie coopérative.

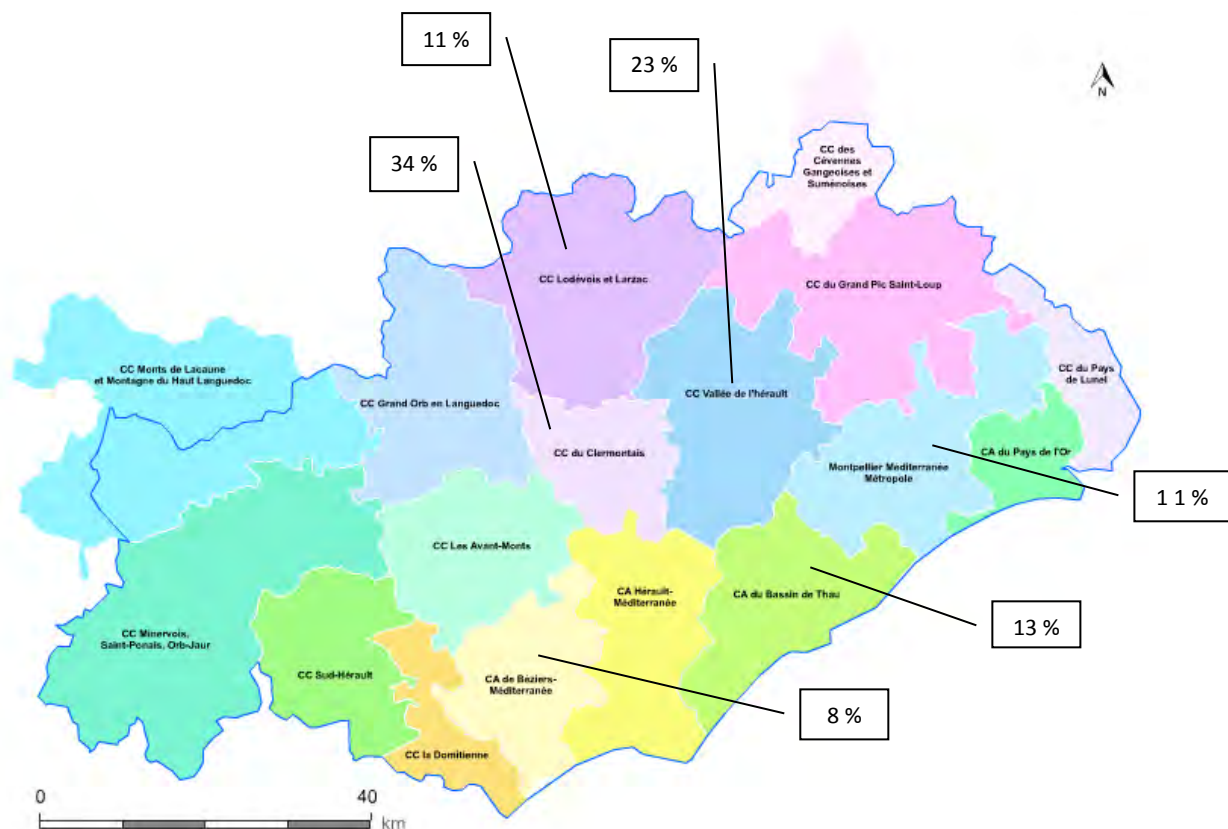


Schéma n°2 : Carte de la répartition des adhérents à la coopérative de Clermont l’Hérault sur le département de l’Hérault. Projet stratégique du 10/12/2018 de la Coopérative de Clermont l’Hérault.

La coopérative de Clermont l’Hérault comprend les activités d’huilerie du moulin d’Augustin (huile) et de confiserie (olives de bouche) aujourd’hui situés en zone artisanale ; et l’activité commerciale avec les magasins l’Olidoc à Clermont sur le site historique et à Pèzenas.

Elle compte 17 salariés dont 6 ETP (équivalent temps plein) pour l’Huilerie coopérative et 8 ETP pour la SARL l’Olidoc.

La coopérative produit aujourd’hui en moyenne 80 000 litres d’huile et 50 tonnes d’olives de bouche. Son chiffre d’affaire consolidé en 2018 est de 2,3 M€.

Elle représente 40 % de la production d’olive à huile dans la production régionale Languedoc Roussillon en 2017, et 38 % de la production d’olives de bouche de l’Hérault.

Elle est décrite par les acteurs comme le « navire amiral » oléicole du département. Malgré cette réputation, elle constate des difficultés d’approvisionnement récurrentes. Un **plan stratégique** (Annexe A : Projet stratégique du 10/12/2018 de l’Huilerie coopérative de Clermont l’Hérault) a donc été élaboré et présenté aux partenaires en décembre 2018. Il ambitionne de développer certains services pour fidéliser les apporteurs et développer la production. Plus précisément, la coopérative recherche des soutiens financiers et un

accompagnement pour identifier et mettre en oeuvre des services économiquement viables qui pourraient être proposés aux oléiculteurs en adéquation avec leurs besoins.

Le financement de cette mission d'étude est assuré par le **Service agriculture du Conseil Départemental de l'Hérault**.

2 Méthode d'étude et d'analyse

2.1 Cahier des charges

Le pilotage et le suivi administratif de la mission sont assurés conjointement par la responsable de la section oléicole de Coop de France et par la technicienne du GE Interfede. L'encadrement pédagogique est réalisé avec la directrice de mémoire de Montpellier Supagro.

Le travail a débuté par la co-élaboration du cahier des charges de l'étude avec Coop de France Occitanie et le GE Interfede, validé par la Présidente de la coopérative de Clermont l'Hérault.

Quatre interrogations sont retenues pour l'identification de services (schéma N°3) :

- 1/ A quels **profils d'oléiculteurs** s'adresseront les services ?
- 2/ Quels **besoins de services** peuvent être identifiés ?
- 3/ Quelles **solutions de services** mutualisés existent déjà (structures ou services), en particulier dans des secteurs d'activités proches ou complémentaires de l'oléiculture ?
- 4/ Quels types d'**engagements la coopérative** pourra-t-elle envisager, selon ses orientations politiques, stratégiques et contraintes économiques.

Ce travail d'identification a été effectué auprès d'oléiculteurs et coopérateurs, d'acteurs de la filière oléicole, de partenaires institutionnels, de responsables de structures ou de projets de services existants rendus aux oléiculteurs.

La mission doit aussi permettre d'identifier des exemples de services mutualisés dans d'autres secteurs d'activités « proches » ou complémentaires de l'oléiculture (viticulture, trufficulture ou culture de plantes aromatiques par exemple).

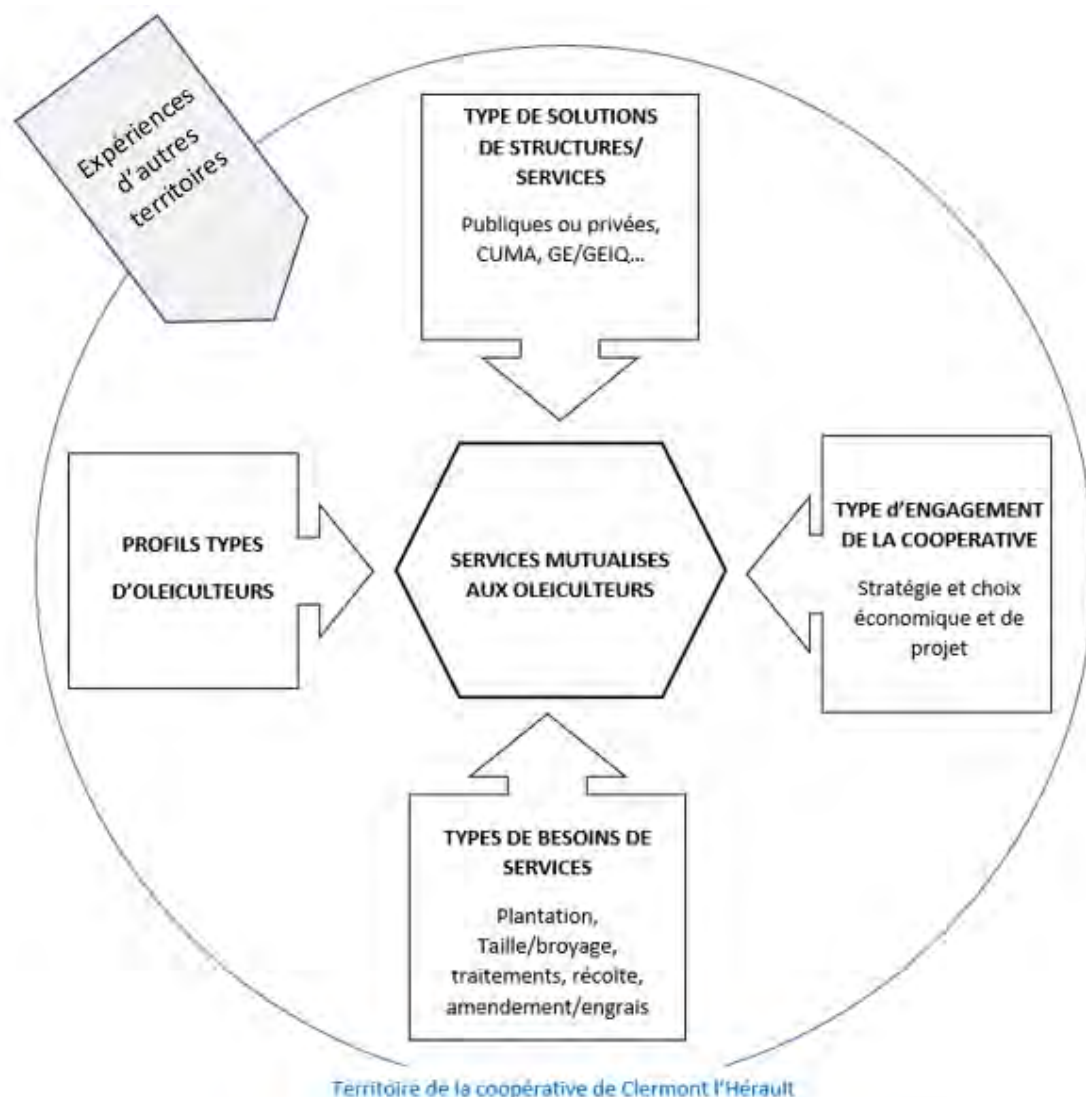


Schéma n°3 : Schéma de la mission – Extrait du cahier des charges de la mission en annexe B.

Le cahier des charges (Annexe B : Cahier des charges de la mission) constitue la feuille de route de la mission.

2.2 Identification des acteurs

L'identification des acteurs concernés par le projet a été réalisée. Elle est présentée ici schématiquement (schéma N°4). Certains ont été rencontrés au fur et à mesure de l'avancement de l'étude. Le réseau des acteurs est assez dense et complexe.

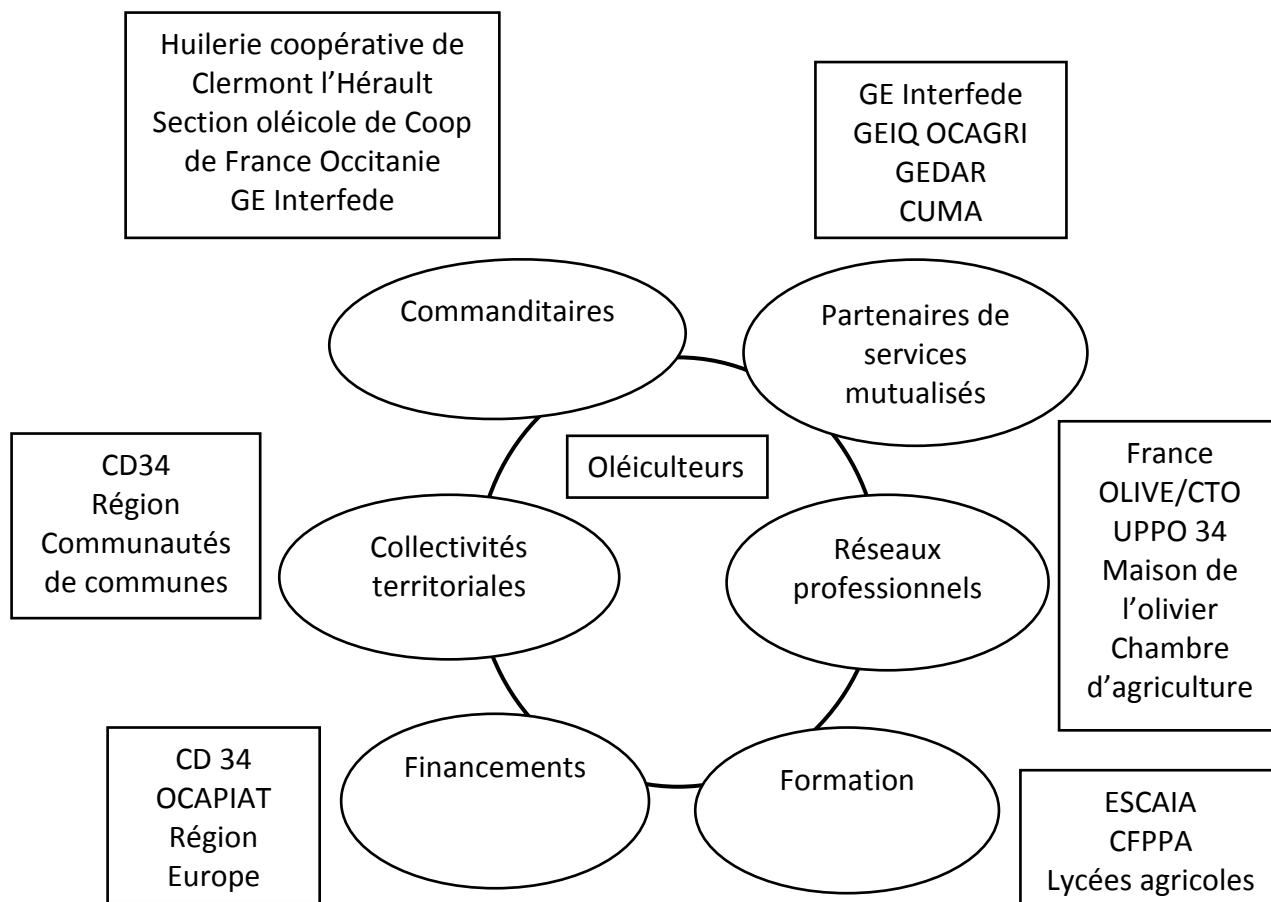


Schéma N°4 : Les acteurs du projet.

2.3 Démarche d'enquêtes

Après une **recherche documentaire** en début de mission permettant d'identifier comment les oléiculteurs sont définis dans la littérature et par les acteurs de la filière, et quels services mutualisés existent déjà, en particulier dans d'autres secteurs d'activités agricole ; il fallait réaliser un **benchmarking** pour repérer d'autres services existants fournis par des coopératives, puis une série d'**entretiens individuels** (liste et guides d'entretiens en Annexe C) auprès des différentes catégories d'acteurs présentés dans notre schéma 4. Les rendez-vous ont été pris à partir d'une liste de personnes ressources établie lors des rencontres de cadrage et de suivi de la mission. Au total 26 entretiens ont été réalisés (Annexe C : Liste des entretiens réalisés).

Après cette phase d'enquête, des **groupes de travail** ont été formés (comité technique et groupe d'oléiculteurs) pour co-élaborer des scénarios de services.

Le comité technique est composé d'au moins un administrateur de la coopérative, un salarié de l'huilerie, et un oléiculteur. En pratique il sera constitué avec la Présidente et la Directrice de la coopérative, l'assistante de production, et 3 oléiculteurs coopérateurs, dont 2 administrateurs.

Le comité technique est co-animé avec la technicienne du GE Interfedé. Il se réunit tout au long de la mission (une réunion par mois). Les membres du comité technique doivent faire des choix de services en fonction des orientations politiques et stratégiques du conseil d'administration, et selon les contraintes économiques et financières de la coopérative.

C'est à partir d'une grille avantages / inconvénients (paragraphe 3.5) que l'aide à la décision de la coopérative a été réalisée pour chaque service identifié. Ainsi le comité technique a réalisé ses choix et pris des décisions permettant à la mission d'aboutir à la mise en œuvre opérationnelle d'un service (Annexe F : relevés de décisions des comité techniques).

Enfin, la dernière étape de l'étude a consisté à mettre en œuvre certains des services identifiés, et à restituer l'ensemble de cette étude.

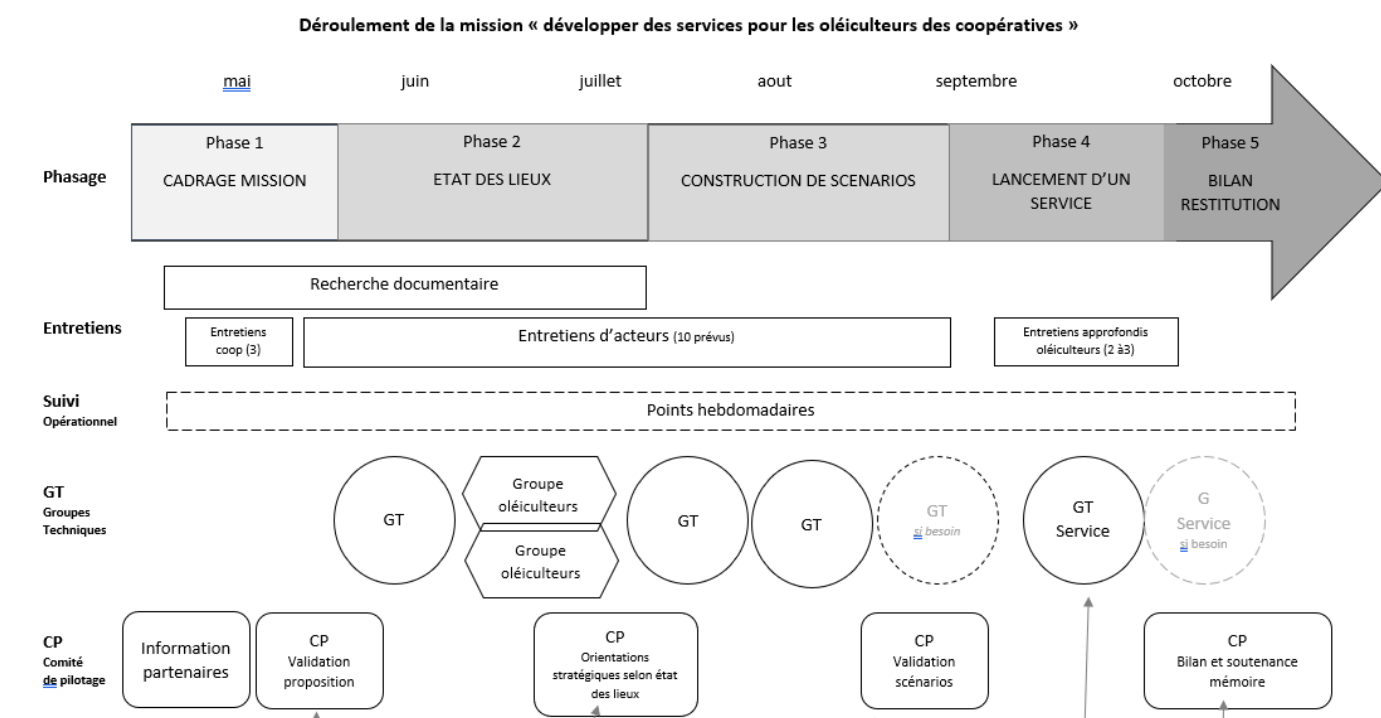


Schéma n°5 : Déroulement de la mission. Extrait du cahier des charges de la mission, annexe B.

C'est la construction de scénarios qui a nécessité le plus de discussions au sein du comité technique. En effet, décider d'un choix de scénario de services renvoie chacun à sa propre pratique individuelle et chacun des oléiculteurs pouvait avoir un avis différent sur les

priorités. Aussi, ces décisions devaient pouvoir être mises en relation avec le cadre stratégique et politique de la coopérative. Cela a été le cas à Clermont l'Hérault puisqu'un plan stratégique avait été élaboré et servait de cadre à l'étude.

Le suivi du déroulement de la mission a été réalisé lors des réunions du comité technique qui ont eu lieu les 24/06, 30/07, 30/08, 10/09 et 15/10 et ont permis à la coopérative d'envisager différents services, de les hiérarchiser selon ses priorités, et de choisir un service à mettre en place concrètement. Les membres du comité technique ont été globalement réguliers dans leur participation aux rencontres. Des comptes rendus et relevés de décisions étaient systématiquement produits (annexe F), et les décisions étaient prises par vote à la majorité.

Enfin, cette phase d'état des lieux a permis de préciser les conditions de transférabilité de l'étude. En effet il fallait concilier l'attente des commanditaires (Coop de France et le GE Interfede) en matière de transférabilité de la méthode et des services aux coopératives oléicoles, avec l'exigence de confidentialité de la coopérative de Clermont l'Hérault. Ainsi nous produisons en annexes des livrables spécifiques pour la coopérative de Clermont l'Hérault, et des livrables transférables à toute coopérative oléicole.

3 Les résultats

3.1 Eléments de contexte qui influent sur l'approvisionnement des coopératives

Certains éléments de contexte sont importants pour comprendre la difficulté d'approvisionnement que connaissent les coopératives.

3.1.1 La production d'olives française plafonne

La production française d'huile d'olive est de 5 000 tonnes par an en moyenne, et plafonne entre 3 000 tonnes et 7 000 tonnes par an depuis près de 20 ans, et cela dans toutes les régions de production (schéma n°6).

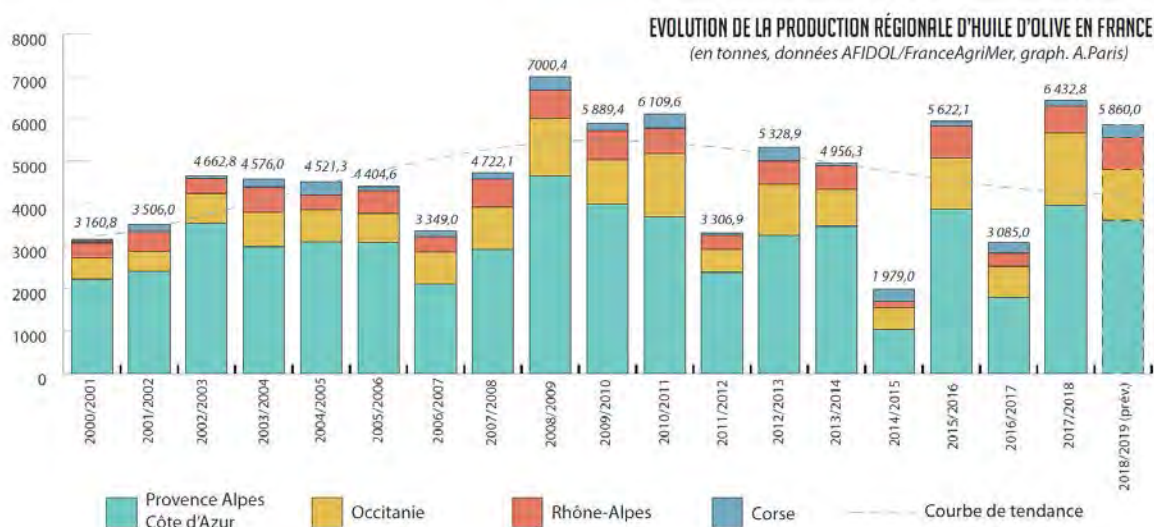


Schéma n°6 : Evolution de la production régionale d’huile d’olive en France – extrait du rapport d’activités 2018 de l’AFIDOL.

On note aussi que si la surface des vergers en Languedoc Roussillon baisse depuis 10 ans, la surface des oliveraies elle ne diminue pas (données AGRESTE de mai 2012 relative au recensement agricole de 2010).

Le Languedoc-Roussillon est la 2ème région de France pour la production d’huile d’olive et la 1ère pour la production d’olive de table. Le département de l’Hérault est le 2ème département du Languedoc Roussillon après le Gard pour la production d’huile d’olive. Il représente 39% du verger oléicole du Languedoc Roussillon (1 480 ha) dont 25% est en bio.

D’autre part, le réchauffement climatique a un impact sur la production (ravageurs, pollinisation, alternance, zone géographique de production...), et cette perspective doit être prise en compte pour envisager la durabilité des modes de production pour les années à venir.

3.1.2 La concurrence des moulins privés

En 2018, 278 moulins dont 232 moulins privés et 46 moulins coopératifs sont déclarés à l’AFIDOL (rapport d’activités 2018 AFIDOL).

En France, les moulins sont de petite taille. Ils produisent en moyenne 18 tonnes d’huile d’olive par an (quand les moulins espagnols en produisent entre 20 et 100 tonnes par an).

Aujourd’hui, les apporteurs d’olives choisiront un moulin en fonction de différents critères :

- Coût de la trituration / rendement d’huile / prix d’achat des olives.

- Proximité géographique parcelle / moulin pour limiter les distances de transports.
- Trituration à façon (nombre de kilos minimum pour bénéficier de sa propre presse).
- Autres services proposés par le moulin : horaires d'ouverture (soir et weekend), prestations complémentaires proposées (prêts de palox pour le transport stockage d'huile, embouteillage ou confiserie, commercialisation, etc...).

Sur le territoire de la coopérative de Clermont l'Hérault, on dénombre quatorze moulins privés. Même s'ils ne proposent pas tous un service de trituration pour les particuliers, ils constituent un maillage territorial important, au détriment des deux coopératives de l'Hérault (Clermont l'Hérault et Pignan).

Les coopératives sont tenues à un principe d'équité et de transparence des tarifs et des rémunérations de leurs coopérateurs. Ainsi elles ont l'obligation de fixer et communiquer sur la construction de leur prix en début de campagne et elles garantissent la stabilité du prix. Les moulins privés peuvent par contre adapter leurs tarifs en fonction de l'offre et définir leurs tarifs postérieurement aux coopératives, ce qui les rend concurrentiels au niveau des prix.

Les oléiculteurs choisissent d'apporter leurs olives à l'un ou l'autre des moulins non seulement en fonction du prix d'achat des olives ou de la proximité géographique, mais aussi des prestations et services qui leurs seront proposés.

3.1.3 L'histoire oléicole très présente sur le territoire

La coopérative de Clermont l'Hérault a été créée en 1920. Elle est la seule coopérative dont l'activité a perduré après le gel de 1956 « grâce à la volonté de quelques coopérateurs de l'époque » (entretien avec Madame Hélène PAGES, présidente) dont certains ou leurs descendants sont aujourd'hui encore coopérateurs et engagés dans le conseil d'administration.

Le travail mené par l'École des mines d'Alès dans l'ouvrage KNOWOLEUM, Paysages de l'olivier, précise la dimension culturelle que représente l'olivier.

« Si l'on se réfère à la majorité des dictionnaires, l'oléiculture est tout simplement la culture de l'olivier au sens agricole du terme. Pourtant l'oléiculture semble évoquer d'autres notions. Dans la vision que nous proposons, l'oléiculture dépasse le simple cadre de la culture d'un fruit. Ainsi, lors de sa mise en perspective, l'oléiculture renvoie à des pratiques et des procédés anciens, elle évoque une gamme variée de produits culinaires et

cosmétiques, mais transporte aussi l'imaginaire et sculpte encore les paysages au gré de l'évolution de ses techniques culturelles » (...) « Le concept d'oléiculture est certes, en première instance cultural mais aussi culturel » (...) « Le jargon économique est en cela symptomatique en désignant le « milieu de l'oléiculture », le « secteur agricole », etc... Cela revient à mettre en avant, dans un esprit systémique, le caractère polyvalent des activités qui s'articulent autour de l'olivier. »

L'oléiculture locale et les membres de la coopérative de Clermont l'Hérault sont ainsi fortement marqués par l'histoire et les traditions oléicoles de ce territoire.

Ainsi, même si la commande exprimée est centrée sur l'augmentation de la productivité des parcelles, la coopérative a aussi la volonté de satisfaire les besoins de coopérateurs propriétaires fonciers, fortement attachés au terroir ou aux aspects plus culturels que cultureux de l'olivier.

Ainsi, les profils types d'oléiculteurs que nous établirons pour cette étude, s'attacheront à prendre en compte non seulement les modes de production mais également la dimension culturelle de l'oléiculture.

3.2 Quels sont les profils des oléiculteurs ?

La diversité des oléiculteurs permet d'envisager une grande diversité de services.

La première question que nous posons dès la phase d'état des lieux est de savoir si nous pouvons identifier ou construire une typologie d'oléiculteurs pertinente pour la mission.

3.2.1 La diversité des typologies d'oléiculteurs déjà présentes

Une première distinction généralement utilisée est celle faite entre « **amateurs** » et « **professionnels** ».

Sur son site internet l'AFIDOL / FRANCE OLIVE précise : « Un oléiculteur amateur au sens noble du terme est une personne qui n'est pas agriculteur (ou exploitant agricole) au sens administratif, juridique, fiscal et social. Il cultive un ou plusieurs oliviers en pleine terre. Il ne commercialise pas les produits issus de ses oliviers, ce qui lui permet de n'avoir aucune obligation fiscale. » « Un oléiculteur professionnel est une personne (généralement exploitant agricole) qui cultive des oliviers dans un but de valoriser sa production. »

Les différents profils d'oléiculteurs, décrits par les acteurs de la filière oléicole, dans des articles de recherche ou par les oléiculteurs eux-mêmes, montrent qu'il n'y a pas de

communauté unique d'oléiculteurs.

Des différences renvoient au statut entre l'exploitant agricole et le cotisant solidaire, ainsi qu'à une réglementation différente selon que les oléiculteurs sont titulaires ou non du Certiphyto (certificat individuel d'application, de conseil ou de vente de produits phytopharmaceutiques). Le terme « oléiculteur professionnel » peut aussi se référer à la pluriactivité agricole ou non, à l'âge des oléiculteurs ou au temps passé sur l'exploitation.

D'autre part, la distinction « amateurs » et « professionnels pourrait laisser supposer que les oléiculteurs « professionnels » sont les seuls en capacité de garantir l'approvisionnement des coopératives, or ce n'est pas le cas.

A partir des données AGRESTE du recensement agricole de 2010, Jean Claude Woillet analyse des données quantitatives de la production en Languedoc Roussillon et précise des caractéristiques de profils selon quatre catégories d'oléiculteurs professionnels. (Woillet J.C., 2016. L'oléiculteur cet inconnu. Promolive, page 11). Les « oléiculteurs professionnels exclusifs » ne représentent que 30,4% du nombre des oléiculteurs qui exploitent la surface oléicole du Languedoc Roussillon.

Tableau synthétique réalisé à partir de l'analyse de JC Woillet.

	NB	% en LR	Surface	%	Ha/ exploitation	remarques
« oléiculteurs professionnels exclusifs »	858	30,4 %	1856	45	2.1	2/3 des chefs d'exploitation travaillent moins d'1/4 de temps sur l'exploitation Seulement 12% sont exploitants agricoles à titre principal (soit une centaine en Languedoc Roussillon) Plus de la moitié sont des retraités (âge moyen 62 ans), les autres ont une autre activité principale que l'agriculture
« viticulteurs polyculteurs oléicoles »	1289	45,6 %	1269	31.3	1	Culture de l'olivier à titre secondaire Exploitants agricoles à titre principal 52 ans en moyenne EARL ou SCEA, sociétés commerciales
« arboriculteurs polyculteurs oléicoles »	356	12,5 %	529	13	1.5	Ces exploitations sont spécialisées en cultures fruitières et ont des caractéristiques voisines des exploitations viticoles
« polyculteurs oléicoles »	324	11,5 %	437	10.7	1.3	Culture de l'olivier à titre secondaire
TOTAL	2827	100	4071	100	1.4	

L'anthropologue A. ROSSEL a réalisé une enquête auprès des oléiculteurs en Languedoc Roussillon (2009). Elle y distingue deux groupes d'oléiculteurs : « les amateurs ou professionnels » et les « propriétaires d'oliviers ornementaux » avec des perceptions, des attentes et des priorités différentes que nous pouvons résumer ainsi :

Amateurs ou professionnels	Propriétaires oliviers ornementaux
Capacité productive	Peu de traitement (hormis pour la mouche de l'olive)
Soins : taille (pour réduire l'alternance), et quantité d'olives (floraison, nombre d'olives)	Agriculture proche du bio
Etat sanitaire des oliviers	Se situent en dehors du champ marchand (autoconsommation)
Connaissance des variétés et préférence pour les variétés locales (meilleure adaptation au terrain et au climat)	Pérennisation d'un héritage familial
Optimisation par des traitements suivis	Intérêt agronomique (greffe, taille, variétés...)
Economie	Activité physique via le travail de la terre
	Rôle social (associations d'agriculture et de loisirs)
	Retour à la terre pour les néo-ruraux

Si la distinction entre « amateurs » et « professionnels » est couramment employée, elle induit cependant une opposition entre les oléiculteurs.

Aussi dans cette étude nous ne ferons pas référence à l'une ou l'autre de ces typologies, et nous préférons adopter une démarche de coopération n'opposant pas les profils, en proposant une typologie des oléiculteurs basée sur leurs **pratiques de production et d'apport d'olives**.

3.2.2 Les pratiques de production et d'apports à la coopérative

Pour étudier les pratiques de production et d'apport des coopérateurs, nous avons utilisé non seulement les données de production disponibles à la coopérative, mais aussi des éléments de pratiques d'apports recueillis lors des entretiens.

La technicienne du groupement des coopératives oléicoles du Gard, de l'Aude et de l'Hérault nous a proposé, une typologie des adhérents, basée sur l'observation et l'accompagnement technique réalisés. Les pratiques de production semblent être conditionnées par différents critères :

- le **statut** des oléiculteurs : retraités, cotisants solidaires, agriculteurs
- le **temps consacré** à l'entretien des oliviers et/ou le recours à la prestation de service
- la possession ou non de **matériel**
- la **distance** entre parcelles/coopérative
- **l'expérience et/ou la formation** en oléiculture

Nous avons aussi interrogé la Présidente, la responsable de l'Huilerie, et plusieurs oléiculteurs du territoire.

Sur la base de ces entretiens, avons repéré trois modalités d'apport à la coopérative :

- Ceux qui n'apportent plus leurs olives depuis quelques années.
- Ceux qui n'apportent qu'une partie ou épisodiquement.
- Ceux qui font des apports réguliers.

Les facteurs à prendre en compte pour préciser les pratiques d'apports seraient :

- La **régularité des apports** : coopérateurs réguliers / coopérateurs irréguliers/ anciens coopérateurs qui n'apportent plus.
- La régularité de la **quantité des apports** : apports total ou partiel de la production, au prorata des parcelles déclarées à la coopérative, sachant qu'un propriétaire peut décider de déclarer certaines parcelles à un moulin et d'autres parcelles à un autre moulin. La surface de production oléicole d'un propriétaire ne correspond donc pas forcément à la production apportée à la coopérative.

Par ailleurs il faut noter la demande récurrente des apporteurs d'obtenir leur huile « rapidement », surtout pour ceux qui la commercialisent directement.

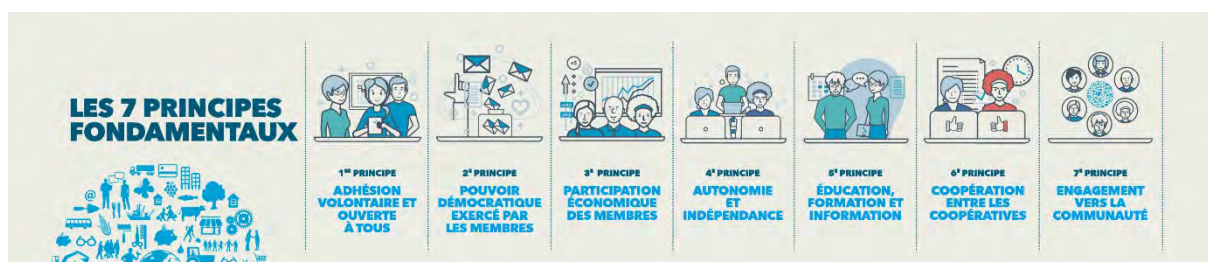
A partir de ces constats, nous avons réalisé une liste de critères décrivant les pratiques de production et d'apport des oléiculteurs, et l'avons utilisée pour interroger des oléiculteurs. (Annexe D : Critères de profils oléiculteurs).

3.3 En quoi la mutualisation de services peut favoriser l'augmentation de la productivité ?

La mutualisation dans les coopératives est réalisée non seulement pour des motifs de productivité, mais aussi parce qu'elles partagent les valeurs du développement durable et de la coopération agricole.

3.3.1 Les valeurs de la coopération et du développement durable sont actuelles

Si la coopération agricole est ancienne (certaines coopératives ont plus d'un siècle), l'accent mis aujourd'hui sur le développement durable constitue une formidable opportunité de développement d'actions et de services mutualisés pour les coopératives. Les valeurs de responsabilité, de démocratie, d'égalité, d'équité et de solidarité portées par la coopération agricole deviennent très actuelles et constituent un atout pour renforcer l'engagement et la fidélisation des coopérateurs.



Source : <https://www.entreprises.coop/7-principes-cooperatifs.html>

Coop de France s'inscrit dans la politique de soutien des actions mises en place par les coopératives en matière de développement durable. En 2012, elle réalise une plaquette d'information pour la filière oléicole Languedoc Roussillon « ...pour un développement durable de la filière oléicole coopérative en Languedoc Roussillon. » Cette plaquette est une déclinaison pour l'oléiculture du fascicule « Le développement durable, version coopérative » dans lequel Coop de France présente les initiatives de coopératives en matière de développement durable, et sollicite l'analyse de trois experts (Philippe LE CLEZIO, Christian BRODHAD, Philippe LACOMBE). Leurs observations indiquent que le modèle coopératif est très propice aux actions en faveur du développement durable :

- Par la vocation territoriale des coopératives.
- Par la maîtrise des maillons de la chaîne de production allant de la production en amont à la transformation en aval.
- Par les modes de gouvernances coopératives.
- Par la création de valeurs partagées, sans se limiter à celles qui apportent un revenu direct à l'entreprise, mais aussi les valeurs culturelles et patrimoniales par exemple.
- Par la culture de la coopération qui peut permettre de relever les défis du développement durable par des alliances entre coopératives par exemple.

Les coopératives oléicoles recherchent des services mutualisés pour la durabilité de l'oléiculture. Par exemple elles peuvent agir pour le développement du bio ou pour le

traitement des déchets (déchets de margines et grignons des moulins, bois de taille et compostage).

Philippe Lacombe (2012) dans « Le développement durable, version coopérative » précise que « cela entraîne un véritable élargissement du métier, avec la nécessité d'acquérir une aptitude à identifier les opportunités nouvelles et à diversifier les chaînes de valeur. (...) Pour relever ces défis, il faudra sûrement développer, plus qu'aujourd'hui, les liens, voire les alliances entre coopératives, y compris avec les plus petites, y compris les CUMA, et ne pas s'interdire d'élargir les approches partenariales... ».

3.3.2 La mutualisation favorise la coopération durable

Pour les coopératives oléicoles, la mutualisation pour sécuriser les approvisionnements est une préoccupation assez nouvelle et complexe à mettre en œuvre. Différentes démarches ou dispositifs sur cette question existent, mais peinent à apporter des solutions concrètes.

Quentin LEGROS en 2016 (« Comment impliquer les coopératives et moulins oléicoles français dans la sécurisation et la pérennisation de leurs approvisionnements ? », mémoire Montpellier Sup Agro IPAD 2016 pour l'AFIDOL) montre que le problème de l'approvisionnement de la coopérative de Clermont l'Hérault se situe dans le triptyque « productivité - prix d'achat des olives – alternance ». Pour Q. Legros, « le problème de la non-sécurisation des apports réside dans la faible productivité des vergers, un prix d'achat des olives insuffisant pour atteindre un seuil de rentabilité et l'alternance de la production ». Ce diagnostic économique centré sur la productivité, n'a cependant pas permis de mobiliser la coopérative pour mettre en place un plan d'actions concret de services.

Des dispositifs de GE Groupements d'employeurs pour mutualiser du personnel, ou des CUMA Coopératives d'utilisation du matériel agricole pour mutualiser des matériels, existent en oléiculture.

Fanny GOLFIER, Laure MOMMESIN, Edouard ODDO et Marie WASSER (Etude sur les nouvelles potentialités d'emploi en CUMA en LR, mémoire Montpellier Supagro PEI 2006 pour la Fédération régionale des CUMA Languedoc Roussillon) ont aussi montré les opportunités pour les CUMA de se constituer en groupements d'employeurs pour mutualiser des salariés. Cependant aucune CUMA oléicole ne s'est pour l'instant constituée en GE (essentiellement à cause du risque juridique lié à la responsabilité de l'employeur).

De plus, si des dispositifs ou des structures existent pour mutualiser des services, ils sont malgré tout encore assez peu identifiés par les coopératives oléicoles.

Pourtant, de nombreuses coopératives ont démontré leur capacité à s'organiser pour sauvegarder des outils de production ou pour créer une dynamique territoriale. Les services mutualisés s'inscrivent dans ces dynamiques et correspondent aux valeurs de la coopération agricole. Ils permettent des économies d'échelle car ils mutualisent les coûts, mais aussi tirent parti de toutes les ressources du collectif en termes de moyens humains, de compétences, et de moyens matériels.

Comme nous l'avons vu, viser seulement l'augmentation des apports par le seul biais de l'augmentation de la productivité des parcelles ne constitue pas un levier suffisant pour mettre en place des services mutualisés et collaboratifs.

Il nous semble nécessaire de prendre en compte d'autres dimensions et motivations pour enclencher la collaboration nécessaire à la mise en place de services.

Pour la coopérative de Clermont l'Hérault ce serait :

- L'attachement très fort des administrateurs à la coopérative : cet attachement est à la fois culturel, historique, humain et familial, et aussi très lié au territoire local.
- La nécessité de répondre rapidement aux attentes des coopérateurs avec des services concrets.
- L'urgence de la situation dans le contexte de crise lié, entre-autre, à un vol d'huile important en 2018.
- La volonté de s'intégrer dans une stratégie partagée avec les partenaires du territoire afin de remettre la coopérative à flot en déclinant le plan stratégique de décembre 2018 en plan d'actions dès 2019.

Ceci nous a donc amené à nous situer dans un cadre plus large que la seule approche économique avec une approche culturelle et historique de l'oléiculture (attachement au territoire et à l'histoire familiale).

« La coopération humaine (...) est une quête de connaissance partagée plus qu'une simple collaboration limitée à l'accomplissement en commun d'une tâche nécessaire. Les humains coopèrent effectivement pour un bénéfice, mais ce bénéfice est le savoir, et son utilité, comme son efficacité leur sont inconnues au moment où ils choisissent de coopérer... » (E.Laurent, 2018).

Pour activer l'ensemble de ces éléments, nous utiliserons une méthode participative de co-construction de scénarios de services.

3.4 Augmenter les surfaces ou augmenter la productivité : quelle stratégie adopter ?

3.4.1 Productivité et foncier : la règle des ¾ / ¼

Le foncier oléicole est composé de petites parcelles (1.4 ha en moyenne par exploitation). Il est généralement admis que 80% de la production d'olives est assurée par 20 % des parcelles oléicoles ; et que 80% du foncier oléicole est exploité de manière épisodique ou non spécialisée.

Les 80% d'oléiculteurs (ceux qui apportent peu : leur production ne représente que 20 % des apports d'olives à la coopérative), sont généralement propriétaires, souvent retraités ou ont une autre activité agricole, la viticulture essentiellement, ou à titre secondaire une autre activité salariée (Agreste, juin 2012, Languedoc Roussillon Oliviers). Les 80% de terres oléicoles dont ils sont propriétaires sont soit abandonnées soit assez peu productives.



Les données AGRESTE de mai 2012 relative au recensement agricole de 2010 montrent que si la surface des vergers en Languedoc Roussillon baisse depuis 10 ans, la surface des oliveraies elle ne diminue pas (Agreste, mai 2012, Languedoc Roussillon, Exploitations arboricoles et vergers).

Le potentiel de foncier oléicole reste donc important pour développer la production et assurer à la coopérative la quantité et la régularité des apports d'olives.

3.4.2 Augmenter la surface foncière productive ou augmenter la productivité des parcelles exploitées ?

Sur ce sujet il y a deux stratégies qui s'opposent ou se complètent :

- Une stratégie d'augmentation des surfaces oléicoles avec la reconquête du territoire oléicole : augmenter le nombre d'oliviers par la remise en état d'oliviers abandonnés ou non productifs. Dans cette stratégie on trouve des services collectifs « culturels » (communication, formation, mise en relation...).

- Une stratégie d'augmentation de la productivité des parcelles oléicoles : proposer des solutions techniques pour améliorer la culture des oliviers. Dans cette stratégie on trouve des services plus individualisés pour des « services culturels » (matériels, traitements, transport, main d'œuvre).

Le choix de la stratégie prioritaire qui sera adoptée par la coopérative marquera le territoire oléicole (oléiculteurs, paysages, production...) et impactera le choix des services à proposer.

3.5 L'accompagnement des choix de l'Huilerie coopérative de Clermont l'Hérault

Après la phase d'état des lieux (profils, besoins, services et solutions), la coopérative réalise des choix pour construire des scénarios à partir desquels elle décide de la mise en oeuvre concrète d'un service.

Des exemples (Schéma n°7 : Exemples de services mutualisés aux oléiculteurs) et des fiches services sont proposées à la coopérative, et une grille avantages / inconvénients est discutée avec le comité technique. (Annexe E : Fiches services mutualisés aux oléiculteurs).

L'objectif est d'accompagner la coopérative jusqu'à la décision d'un service à mettre en place.

Pour cela le comité technique doit préciser ses priorités :

- De profils d'oléiculteurs
- De besoins d'oléiculteurs à satisfaire
- De solutions concrètes à mettre en place (scénarios de services ou de structures).

Les choix et priorités sont discutés en comité technique et validés par vote à la majorité à partir du niveau d'engagement ou d'intérêt des membres (Annexe F : Relevés de décisions des comités techniques).

Quels SERVICES ? 

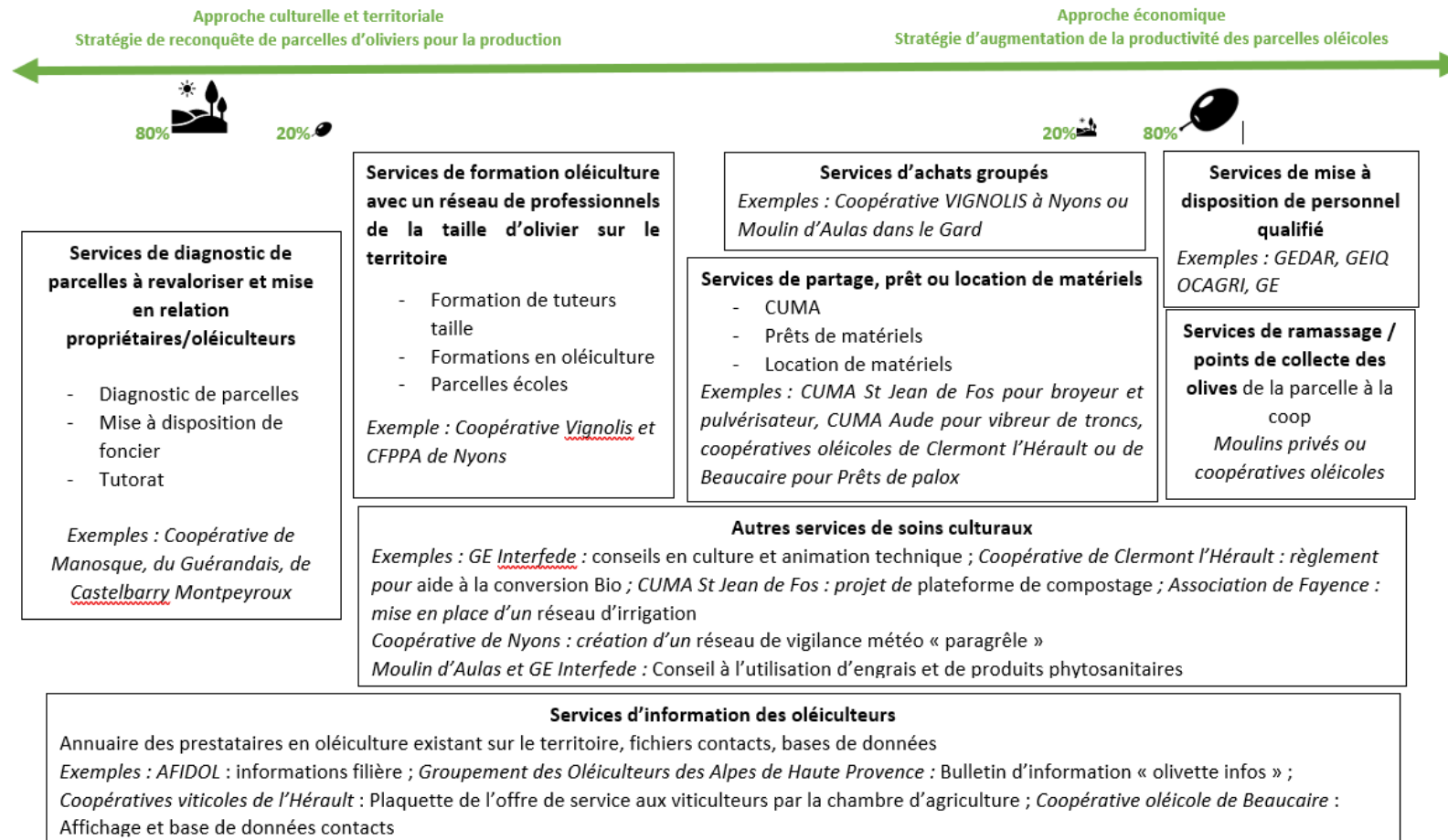


Schéma n° 7 : Exemples de services mutualisés aux oléiculteurs présentés au comité technique du 24/06/2019.

3.5.1 Profils d'oléiculteurs prioritaires

Nous ciblons des profils d'oléiculteurs à partir de leurs pratiques de production et d'apport à la coopérative et selon des attentes formulées par les acteurs et professionnels de la filière lors des entretiens.

A partir des entretiens avec des oléiculteurs coopérateurs, nous repérons cinq types d'apporteurs à la coopérative de Clermont l'Hérault :

- Les anciens coopérateurs qui n'apportent plus leurs olives à la coopérative mais à des moulins concurrents.
- Les propriétaires des $\frac{3}{4}$ du foncier oléicole du territoire qui produisent peu ou pas d'olives mais constituent un potentiel non négligeable de développement des apports.
- Les coopérateurs qui réalisent des apports importants (apports supérieurs à une tonne en palox) à la coopérative.
- Les coopérateurs-oliverons qui ne laissent aucune production à la coopérative (prestation à 100%). Ils récupèrent la totalité leur production transformée et attendent de la part de la coopérative une prestation individualisée.
- Les coopérateurs dont les parcelles sont éloignées de la coopérative (de plus de quarante minutes).

Lors d'un entretien, la Présidente et la responsable du moulin de la coopérative de Clermont l'Hérault, ont précisé leurs attentes et priorités et ont identifié comme cibles prioritaires les profils suivants :

TABLEAU des CHOIX de PROFILS prioritaires de l'Huilerie Coopérative.

Profils oléiculteur	Engagement coopérative
Anciens coopérateurs qui n'apportent plus leurs olives à la coopérative mais à des moulins concurrents	--
Propriétaires des $\frac{3}{4}$ du foncier oléicole du territoire qui produisent peu ou pas d'olives	++
Coopérateurs qui réalisent des apports importants (apports >1T en palox) à la coopérative	++
Coopérateurs oliverons qui ne laissent aucune production à la coopérative (prestation 100%)	--
Coopérateurs dont les parcelles sont éloignées de la coopérative (>40')	+/-

(++) engagement prioritaire. (+/-) engagement moyen. (- -) engagement non prioritaire

Nous identifions ensuite avec les membres du comité technique les types de besoins en oléiculture permettant d'augmenter la productivité des parcelles, et les types de solutions ou structures existantes pour répondre à ces besoins.

3.5.2 Besoins prioritaires pour la productivité des parcelles

Les besoins de services peuvent concerner toutes les étapes de la filière, de l'amont à l'aval. L'étape de la commercialisation n'est pas étudiée car pas directement liée à la productivité des parcelles. Certains services de l'amont ne sont pas envisagés ici car déjà réalisés par le GE Interfede auprès de la coopérative de Clermont (conseil technique).

Nous proposons à la coopérative de faire des choix éclairés à partir des présentations d'expériences déjà mises en œuvre ailleurs, d'une présentation de besoins d'oléiculteurs et de solutions existantes.

Plusieurs types de besoins sont concernés par les services en oléiculture :

3.5.2.1 Les soins culturaux

Ils comprennent tous les services qui vont contribuer à améliorer la productivité des parcelles d'olivier.

Travail du sol :

- Analyse de sols.
- Préparation de la plantation : défrichage, préparation du sol, arpentage, plantation des piquets, trous de plantation, plantation des plants.
- Fumure/compost/grignons.
- Engrais.
- Irrigation.

Traitements :

- Lutte contre la mouche (piégeage, pulvérisation argile).
- Traitements phytosanitaires (Certiphyto).

Taille :

- Taille de production (compétences et formation pour sécateur manuel, sécateur électrique, élagueuse de taille ou tronçonneuse).
- Broyage sur parcelle ou évacuation des bois de taille.

Récolte :

- Compétences et formation pour la récolte.
- Matériel de récolte (peignes, vibreurs de branches ou de tronc, filets, tapis, aspirateurs à olives...).
- Ebranchage et effeuillage.

Transport d'olives des parcelles jusqu'à la coopérative

- Points de collecte.

- Transport / ramassage (en palox).

Aide à la conversion en Bio

- Co-financement de la certification.
- Compostage grignons et margines.
- Prestation de trituration particulière.

3.5.2.2 La formation des oléiculteurs et des prestataires en oléiculture

Le besoin de formation est une demande forte de la part des oléiculteurs, en particulier pour la taille de production qui nécessite d'être régulière. Mais cette activité est saisonnière et souvent caractérisée par le turn over des personnels. L'emploi en oléiculture est le plus souvent à relier avec d'autres d'activités agricoles complémentaires, surtout avec la viticulture.

Il y a des spécificités liées à l'oléiculture pour les formations agricoles (tailles différentes selon les terroirs et rendements, pulvérisation en arboriculture différente de la vigne, lutte contre les ravageurs spécifiques, protection phytosanitaire spécifique...).

Les oléiculteurs formés ou expérimentés ne sont pas suffisamment nombreux sur le territoire, et très peu interviennent en prestation de service, ou pour du conseil et suivi de production.

3.5.2.3 L'information des oléiculteurs

Les besoins d'information portent sur :

- Informations sur les services de la coopérative : les oléiculteurs qui laissent peu ou pas d'olives à la coopérative et commercialisent leur production souhaitent une meilleure lisibilité des prestations spécifiques proposées par la coopérative (conditionnement, étiquetage, stockage, etc...). Pour répondre à ce besoin, les coopératives ne diffusent ou ne disposent pas toujours d'une information claire présentant les services qu'elles proposent (plaquette d'information sur les services par exemple).
- Informations locales sur l'oléiculture : les oléiculteurs apprécient les informations régulières émanant de la coopérative qui permettent d'entretenir le sentiment d'appartenance au collectif des oléiculteurs du territoire. Les informations qu'ils attendent peuvent être de natures très différentes : techniques sur l'oléiculture, sur les prestataires du territoire, sur le territoire oléicole local, les manifestations locales liées à l'oléiculture, histoire et tradition, recettes de cuisine, etc... Le site internet, ou un bulletin d'information oléicole, des rencontres d'information, des petites annonces, un panneau d'affichage peuvent par exemple permettre de répondre à ce besoin.

- Informations sur les prestataires existants en oléiculture : les prestataires en oléiculture (en particulier pour la taille ou la récolte) ne sont la plupart du temps pas repérés ou sont peu nombreux. La coopérative peut jouer un rôle de mise en relation. Une liste ou un répertoire des prestataires du territoire de la coopérative peut être mis à disposition de ses coopérateurs.

3.5.2.4 L'animation et la mise en relation

On a constaté un intérêt marqué pour l'oléiculture, de la part des oléiculteurs qui participent aux journées d'information ou de formation organisées par le GE Interfedé, mais aussi de la part d'autres acteurs du territoire comme les collectivités locales ou la population du territoire. Aussi, nous avons identifié différents services pouvant être proposés par la coopérative pour l'animation et la mise en relation. Ces services, s'ils ne sont pas réservés aux coopérateurs permettent à la coopérative d'être reconnue comme un acteur qui compte pour le développement de l'oléiculture sur son territoire.

- Aide à l'installation des oléiculteurs (dispositifs de mise à disposition de foncier, parrainage, tutorat, ...)
- Projets collectifs : Avec d'autres coopératives oléicoles et/ou viticoles ou autres activités (arboriculture, trufficulture, plantes aromatiques...), avec des associations ou groupements d'oléiculteurs locaux, avec des collectivités publiques (programmes européens, Région, Département, communautés de communes ou d'agglomérations, communes), avec des entreprises agricoles (environnement, élagage, espaces verts, paysages...), moulins privés, ... Ces services permettent d'enclencher une dynamique locale pour préserver ou reconquérir les parcelles oléicoles pour la production locale.

Le comité technique de l'Huilerie coopérative a décidé des choix suivants :

TABLEAU des CHOIX de BESOINS prioritaires pour l'Huilerie Coopérative (Annexe F : Relevés de décisions du comité technique du 24 juin 2019).

Besoins / services	Engagement coopérative
Soins culturaux : taille et broyage	++
Soins culturaux : Epannage engrais / amendement compost, grignons	+/-
Soins culturaux : Traitements phytosanitaires	++
Soins culturaux : Transport des olives / collecte	--
Information des oléiculteurs : site internet	+/-

(++) engagement prioritaire. (+/-) engagement moyen. (- -) engagement non prioritaire.

3.5.3 Solutions de services mutualisés en oléiculture

Différentes solutions ou structures pour des services mutualisés sont identifiées :

La mise à disposition de personnels qualifiés en oléiculture : partage de salariés saisonniers, GE Groupement d'employeurs, GEIQ Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification.

Les accords de mutualisation de services avec des partenaires : accords entre coopératives oléicole et viticole, loueurs de matériels, autoentrepreneurs, entreprises de services agricoles, élagage, environnement, paysagistes...

Le partage de matériel : CUMA, location de matériels, prêt de matériel

Les achats groupés : engrais, pièges à mouche/argile, produits phytosanitaires, EPI équipements de protection individuelle, petits matériels ...

L'animation de groupes d'oléiculteurs pour le montage de services spécifiques : mutualisation du transport d'olives pour les coopérateurs éloignés, plateforme de compostage pour les coopérateurs bio, stockage d'huile pour les coopérateurs en prestation, développement du bio avec le co-financement de la certification ou une prestation d'apport spécifique bio etc...

Les dispositifs d'information et de communication : répertoire/annuaire/base de données des offres-demands, plaquette de l'offre de services, bulletin info oléicole du territoire, site internet.

L'animation de projets : actions de partenariat avec les collectivités locales / les associations locales / les programmes européens sur des projets de territoire : diagnostic de parcelles, mise à disposition de foncier oléicole, aides à l'installation, réponses à appels à projets des collectivités/programmes européens, coopérations avec les coopératives viticoles ou autres.

Formations de professionnels : formations de tuteurs, formations en oléiculture, parcelles école ou de démonstration.

TABLEAU des CHOIX de SOLUTIONS prioritaires de l'Huilerie Coopérative (Annexe F : Relevé de décisions du comité technique du 24 juin 2019).

Solutions / structures	Engagement coopérative
Formation oléicole	++
Partage de matériel par la location	+/-
Mise à disposition de personnels par un GE existant	+/-
Recours à des prestataires	++

(++) engagement prioritaire. (+/-) engagement moyen. (- -) engagement non prioritaire.

3.6 Services mis en place par la coopérative de Clermont l'Hérault

Quatre scénarios sont bâtis à partir des solutions prioritaires et peuvent comprendre plusieurs services. Ils sont proposés et analysés en comité technique le 30 juillet 2019 à

partir d'une grille avantages /inconvénients (Annexe F : Relevé de décisions du comité technique du 24 juin 2019).

Scénario 1 : formations

Action 1 : **création d'un réseau** de formateurs-tuteurs ou personnes ressources pour la taille de production.

Action 2 : **adaptation d'une qualification** CQP certificat de qualification professionnelle ou CS certificat de spécialisation ou UCARE Unité capitalisable d'adaptation régionale à l'emploi des BPREA Brevet professionnel responsable d'exploitation agricole.

Scénario 2 : location de matériels

Action 1 : service de location de petits matériels.

Action 2 : adhésion à une CUMA.

Scénario 3 : achats groupés / prestataire conseil

Action 1 : service avec le GE Interfedé.

Action 2 : adhésion à une coopérative d'approvisionnement existante.

Scénario 4 : mise en relation

Action 1 : **répertoire ou base de données de prestataires oléicoles**, mise en relation offre/demandes par panneau d'affichage, bulletin d'information ou site internet

Action 2 : organisation de **réunions d'informations**/présentation de prestations : CUMA Coopérative d'utilisation du matériel agricole, Avenir 34, GEIQ OCAGRI/GEDAR, CAE Coopératives d'activités et d'emploi ARIAC et TERRACOOPA etc...)

Le comité technique de la coopérative de Clermont l'Hérault du 30 juillet 2019 a retenu un scénario comprenant la **mise en place de formation** (actions 1 et 2 du scénario 1), une **réunion d'information sur les CUMA** (action 2 du scénario 4), ainsi qu'une **liste de prestataires** en oléiculture (action 1 du scénario 4). (Annexe F : Relevé de décisions du comité technique du 30 juillet 2019).

Le lancement opérationnel de ces services a été effectué pendant la mission à l'huilerie coopérative de Clermont l'Hérault.

- Lancement du travail d'ingénierie pour la création d'une formation expérimentale comprenant la création d'un réseau de personnes ressources pour la taille, et à terme une formation qualifiante en oléiculture.
- Lancement d'un programme de réunion d'informations des coopérateurs avec une première réunion pour présenter les CUMA.

- Création d'une base de données des partenaires et liste des prestataires du territoire.

Pour les services non classés comme prioritaires, la coopérative peut envisager de poursuivre leur construction hors de cette commande. Une base de données des contacts a été réalisée à cet effet (Annexe I : Base de données Excel des contacts)

3.6.1 Réseau de tuteurs de la taille d'oliviers et formation en oléiculture

Le projet a été proposé et construit en partenariat avec des groupements d'employeurs et des organismes de formation, à partir de l'état des lieux des organismes de formation en oléiculture réalisé pour la coopérative (Annexe G : Etat des lieux des organismes de formation).

Le service vise à mettre en place sur le territoire une dynamique de professionnalisation des oléiculteurs, qui devrait à terme leur permettre d'augmenter la productivité des parcelles (Annexe H : Note d'opportunité formation expérimentale).

Le projet comprend deux volets :

- La création d'un réseau de personnes-ressources pour la taille d'oliviers qui pourront intervenir sur des formations ou bien devenir prestataires pour les coopérateurs
- La création d'une formation qualifiante à l'oléiculture, à partir de l'adaptation d'une formation existante (CQP certificat de spécialisation professionnel ou CS certificat de spécialisation)

3.6.2 Réunions d'informations pour les coopérateurs

Différentes thématiques ont été proposées pour l'information des coopérateurs de l'huilerie de Clermont l'Hérault :

CUMA Coopérative d'utilisation du matériel agricole : La coopérative de Clermont l'Hérault organise une rencontre entre ses coopérateurs, la fédération départementale des CUMA pour une présentation de cette solution de partage de matériel, et les oléiculteurs représentants de la CUMA Avenir 34 à St Jean de Fos. Des groupes d'oléiculteurs d'autres territoires peuvent s'inspirer de cette démarche.

La réunion d'information des coopérateurs sur les CUMA est prévue en novembre 2019.

Ordre du jour :

- Présentation des CUMA (fonctionnement et avantages pour les oléiculteurs) avec l'intervention de la fédération départementale des CUMA
- Présentation de la CUMA Avenir 34 de St Jean de Fos en oléiculture, avec l'intervention de ses représentants pour l'oléiculture.

GE Groupement d'employeurs ou **GEIQ** Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification : Groupements qui permettent la mise à disposition de personnels auprès de leurs adhérents.

Des agriculteurs et/ou des coopératives se regroupent pour employer et partager un ou plusieurs salariés. Ils adhèrent au GE qui gère les recrutements, les contrats de travail et les fiches de paies. L'agriculteur (ou la coopérative) paye une adhésion au GE et est facturé au prorata des heures de travail réalisées. Le salarié peut bénéficier d'un temps complet avec des calendriers d'activités agricoles complémentaires (exemple viticulture/oléiculture). Les contrats sont des contrats à durée déterminée, indéterminée ou des contrats saisonniers.

Les GEIQ sont des GE qui proposent une formation qualifiante pour les salariés mis à disposition. Les contrats sont de contrats de qualification à durée déterminée.

Depuis 2006, les CUMA peuvent se constituer en GE (elles peuvent mettre jusqu'à 30% de leur masse salariale à disposition de leurs adhérents pour tous types de travaux (Décret du 27 juin 2006).

Ces solutions de partages de personnels peuvent faciliter la professionnalisation en oléiculture. Le GEIQ OCAGRI et le GEDAR interviennent en viticulture dont les activités agricoles sont complémentaires pour partie de l'oléiculture (calendriers des travaux et compétences mobilisées).

CAE coopératives d'activités et d'emploi : association ou société ou coopérative d'entrepreneurs dans tous les domaines d'activités (hors professions libérales réglementées). Elle a une activité de mise à disposition d'entrepreneurs-salariés en contrat de travail CAPE Contrat d'accompagnement au projet d'entreprise pendant 3 ans, puis en contrats ESA entrepreneur salarié associé, sociétaire de la coopérative avec des parts sociales. Certaines CAE peuvent mettre à disposition des espaces tests.

Il y a deux CAE pouvant intervenir sur le territoire de la coopérative de Clermont l'Hérault : TERRACOOA à Montpellier qui propose des entrepreneurs dans les métiers agricoles, du maraichage et de l'environnement et ARIAC à Clermont l'Hérault sur tout secteur d'activités. Les entrepreneurs salariés peuvent intervenir ou se former en oléiculture.

D'autres projets locaux liés à l'oléiculture peuvent faire l'objet de rencontres d'informations.

3.6.3 Base de données de la coopérative de Clermont l'Hérault

Différents outils de de recueil, traitement, ou de centralisation de l'information sont réalisés pour la coopérative de Clermont l'Hérault :

Le répertoire des prestataires en oléiculture : à partir de la création d'un fichier des

contacts (Annexe I) pris lors des entretiens d'enquête ou donnés par les membres du comité technique, une liste des prestataires en oléiculture intervenants sur le territoire de Clermont a été réalisée. Elle permettra à la coopérative d'informer ses coopérateurs.

La grille de critères de description des profils d'oléiculteurs selon leurs pratiques de production ou d'apports : ces critères sont proposés pour construire une base de données de la coopérative. En effet, ils permettent d'avoir une compréhension plus fine des profils des coopérateurs et sont indispensables pour avoir une appréciation objective des besoins. (Annexe D : Critères de profils oléiculteurs). Cette grille de critères pourrait être utilisée pour recueillir et analyser plus spécifiquement les profils des oléiculteurs de la coopérative pour chaque service qu'elle souhaiterait mettre en place par la suite.

3.6.4 Autres services proposés

Certains des projets de services jugés non prioritaires (Annexe E : Fiches services mutualisés aux oléiculteurs), peuvent néanmoins faire l'objet d'une ingénierie approfondie en vue de leur mise en place future par la coopérative :

- Projet de service de ramassage / point de collecte des olives pour les parcelles éloignées, en particulier sur le sud/ouest du territoire de la coopérative de Clermont.
- Projet de service d'achats groupés d'engrais voire de produits phytosanitaires, avec l'appui technique et conseil du GE Interfedé.
- Projet de service de prêt/partage de petits matériels de récolte (peignes, filets, palox,...) ou de taille (sécateurs, broyeur de branches,...).
- Projet d'adhésion au groupement d'employeur GEIQ OCAGRI et/ou GEDAR pour la mise à disposition de personnels en oléiculture.
- Projet de mise à disposition des grignons auprès des coopérateurs et/ou lien avec le projet de plateforme de compostage de la CUMA Avenir 34.
- Proposition d'information des administrateurs de la coopérative sur les appels d'offres européens ou des collectivités territoriales, et appui à la construction de réponses : sur le territoire de Clermont l'Hérault, il y a par exemple le projet européen « Leader Cœur d'Hérault » pour le financement de projets de coopérations inter-territoires avec le partage d'expériences dans le secteur de l'oléiculture.

Conclusion : Perspectives

La commande de départ visait à identifier des services favorisant la productivité des parcelles oléicoles, avec l'hypothèse que ces services pouvaient fidéliser les coopérateurs du fait des valeurs de la coopération dans lesquelles ils sont engagés.

Nous avons analysé la sécurisation des approvisionnements non seulement du point de vue de la productivité des parcelles, mais aussi du point de vue de l'engagement des coopérateurs et de la durabilité de la production.

Ainsi, les services proposés peuvent concerner tous les profils d'oléiculteurs du territoire, et pas uniquement les coopérateurs, car il y a un potentiel d'adhérents et de production non négligeable parmi les propriétaires de parcelles non exploitées.

D'autre part, nous avons vérifié que l'engagement des coopérateurs n'était pas fondé uniquement sur le prix d'achat des olives, mais aussi sur des motifs historique, culturel et environnemental de l'olivier. De ce fait nous avons initié et organisé des services visant non seulement à augmenter la productivité des parcelles, mais aussi prenant compte les valeurs communes de la coopération et du développement durable.

A partir de cette étude, nous avons construit des services et accompagné la coopérative de Clermont l'Hérault pour choisir et mettre en place l'un d'eux.

En fin de mission, nous proposons deux pistes de poursuite du travail réalisé :

Poursuivre l'ingénierie de projet des services de la coopérative de Clermont l'Hérault :

Pendant l'étude, plusieurs services pertinents correspondant aux attentes des commanditaires ont été proposés. La coopérative pourrait envisager de poursuivre ce travail d'ingénierie de projet soit en missionnant une personne compétente en interne, soit en faisant appel à un prestataire ou au GE Interfede par exemple.

Envisager de transférer la méthode de construction de services aux coopératives oléicoles :

Pendant l'étude, nous avons formalisé des opportunités de services pour les coopératives, et expérimenté une méthode d'accompagnement au choix de services avec la coopérative de Clermont l'Hérault. On pourrait envisager un transfert de la méthode auprès d'autres coopératives oléicoles.

Pour cela nous proposons une plaquette de communication à destination des coopératives oléicoles leur permettant de repérer et d'envisager la mise en place de services mutualisés pour des oléiculteurs de leur territoire (Annexe J : maquette « services mutualisés en oléiculture »). Cette proposition de plaquette présente des services, illustrés avec des

exemples concrets existants ailleurs en France, ainsi qu'une méthode de mise en œuvre. Les coopératives peuvent s'en inspirer pour choisir les services adaptés à leurs choix stratégiques, politiques et économiques ainsi qu'aux particularités des adhérents et aux spécificités du territoire.

Références bibliographiques

COOP de France, **Le développement durable, version coopérative**, 2012, Réalisé par Coop de France pour l'année internationale des coopératives. Articles de Philippe LE CLEZIO « faire bouger les choses », de Christian BRODHAG « créer de la valeur », de Philippe LACOMBE « Proximité doctrinale ».

Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la forêt, Statistique Agricole mai 2012, **Agreste : Languedoc Roussillon Exploitations arboricoles et vergers**, recensement agricole de 2010.

Ecole des mines d'Alès, avril 2013, **KNOWOLEUM Paysages de l'olivier**. Etude V- stratégies de développement – réseau méditerranéen de développement local durable dans les territoires de l'olivier.

GOLFIER Fanny, MOMMESSIN LaureLine, ODDO Edouard, WASSER Marie, **Etude sur les nouvelles potentialités d'emploi en CUMA en LR**, PEI soutenu le 11 janvier 2006, pour la fédération des CUMA Languedoc Roussillon.

LAURENCE Pierre, ROSSEL Alexia, 2009. **Etudes héraultaises, Le retour de l'olivier retour sur l'olivier**. Hors-série. ISSN 0249-1664, volume publié avec le concours du Conseil général de l'Hérault.

LAURENT Eloi, 2018. **L'impasse collaborative, pour une véritable économie de la coopération**. Les liens qui libèrent, 185 pages.

Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la forêt, Statistique Agricole juin 2012, **Agreste : Languedoc Roussillon Oliviers**, recensement agricole de 2010.

LEGROS Quentin, 2016, **Comment impliquer les coopératives et moulins oléicoles français dans la sécurisation et la pérennisation de leurs approvisionnements ?** : rapport de mission professionnelle. Montpellier Supagro et Afidol.

WOILLET Jean Claude, septembre 2016. **L'oléiculteur cet inconnu**. Editions Lacour-Promolive, ISBN 978-2-7504-4300-9.

Rapports d'activités de Coop de France Languedoc Roussillon 2018 le 8 juin 2018 à St Gilles et Occitanie 2019 du 14/06/2019 à Toulouse.

Rapports d'activités de l'AFIDOL/France Olive, 2017 et de 2018.

Site internet de la coopérative de Clermont l'Hérault : <http://www.olidoc.com/cooperative>

Site internet de l'AFIDOL / France Olive : <https://afidol.org/>

Site internet de la coopération agricole : <https://www.lacooperationagricole.coop/fr/un-modele-particulier-dentreprise>

Autres sources bibliographiques :

COOP DE France, **Coopératives agricoles : les associés coopérateurs, un capital à cultiver –** Guide pratique édition 2009 – document réalisé avec la participation financière du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche (compte d'affectation spécial développement agricole et rural), édition Coop de France Paris, septembre 2009, 99 pages, ont participé à la rédaction de ce document pour Coop de France : Chantal CHOMEL, Sandrine FOURNIE, Pascal Goux, Françoise LEDOS, Karine NIVET, Violaine PANABIERE, Mireille RICLET, et Catherine COLLET FRC2A Midi Pyrénées.

COOP de France, **Accueillir les nouveaux coopérateurs, Accompagner, sécuriser, pérenniser.** Théma, octobre 2016, chef de Projet Pascal ROUX, coordination Françoise LEDOS. Réalisé par La coopération agricole.

COOP de France, **La coopération agricole et agroalimentaire 2017, Poids économique et social,** janvier 2018, réalisé par La coopération agricole.

Programme Leader Cœur d'Hérault 2014 – 2020, <https://www.coeur-herault.fr/leader/programme-leader>, action « Encourager les pratiques interterritoriale et transnationale ».

Table des annexes et livrables

Annexe A

Projet stratégique de la coopérative de Clermont l'Hérault du 10/12/2018 (confidentiel)

Annexe B

Cahier des charges de la mission d'étude validé le 31/05/2019

Annexe C

Liste des entretiens réalisés et guides d'entretiens

Annexe D

Grille de critères de profils d'oléiculteurs

Annexe E

Ea Fiches services mutualisés aux oléiculteurs

Eb Fiches services mutualisés pour la coopérative de Clermont l'Hérault (confidentiel)

Annexe F

Relevés de décisions des comités techniques (confidentiel)

Annexe G

Etat des lieux des organismes de formation pour Clermont l'Hérault (confidentiel)

Annexe H

Note d'opportunité formation expérimentale (confidentiel)

Annexe I

Fichier Exel des contacts (confidentiel)

Annexe J

Maquette de plaquette des services mutualisés en oléiculture

DEVELOPPER DES SERVICES AUPRES DES OLEICULTEURS DES COOPERATIVES



Projet de mission professionnelle

Sylvie GRANIER

Mastère spécialisé IPAD Montpellier SUPAGRO

Mission professionnelle du 6 mai au 31 octobre 2019

CAHIER DES CHARGES

LE CONTEXTE

Les coopératives oléicoles réfléchissent au développement de services auprès des coopérateurs oléiculteurs dont les oliviers ne sont pas exploités de façon optimale

En 2016, un échange sur le sujet avait eu lieu avec le GEDAR qui porte des emplois partagés pour la viticulture (correspondance des calendriers entre filières olive/vigne sur le territoire).

En 2019, la coopérative de Clermont l'Hérault, dans le cadre de la mise en œuvre de son projet stratégique, souhaite approfondir le travail sur une offre de service auprès de ses coopérateurs.

Coop de France Occitanie et la coopérative de Clermont l'Hérault souhaitent réimpulser ce travail avec l'appui d'une stagiaire pour une mission professionnelle réalisée dans le cadre de la formation IPAD Mastère spécialisée Innovation et politiques pour une alimentation durable.

Le stage sera hébergé par le GE Interfede, structure inter coopérative dédiée à des missions de conseil, d'animation et de communication auprès des coopératives et des usagers de coopératives.

PRESENTATION DES ACTEURS DU PROJET

COOP DE FRANCE OCCITANIE (Section Oléicole)

- Représenter et défendre les intérêts des coopératives agricoles et agro-alimentaires et de leurs filiales, auprès des tiers et des pouvoirs publics régionaux
- Promouvoir le modèle coopératif auprès des agriculteurs et de la société civile
Contribuer à la structuration et à l'animation des filières

Section oléicole : 7 coopératives adhérentes en Occitanie (toutes sur le territoire ex- Languedoc Roussillon)

Président : Monsieur Jean Marie ETIENNE

Bernard AUGÉ (Directeur adjoint de Coop de France Occitanie), Delphine ANTOLIN (animatrice section oléicole),

HUILERIE COOPERATIVE OLEICOLE DE CLERMONT L'HERAULT (Huilerie confiserie, Moulin d'Augustin, boutique l'Oli d'Oc)

- Créée en 1920, 4 200 coopérateurs, 17 salariés, 80 tonnes d'olives de tables et 750 tonnes d'olives pour 100 000 litres d'huile environ d'huile par an

Présidente Hélène PAGES, Directrice Sandrine BALDAYROU.

GE INTERFEDE Groupement d'employeurs des coopératives oléicoles du Gard et de l'Hérault

- Accompagner les adhérents des coopératives oléicoles du Gard et de l'Hérault (moulins et confiseries) sur les aspects techniques agricoles, assurer l'animation technique et des actions de formation auprès des coopérateurs.

4 coopératives adhérentes (Beaucaire, Clermont l'Hérault, Sommières/Pignan, Limoux)

Président : Jean Marie ETIENNE

Animatrice : Cécile COMBES

Autres acteurs du projet :

GEDAR : Groupement Départemental agricole et rural, groupement d'employeurs

- Analyser le besoin en personnel des entreprises agricoles
- Recruter des candidats en adéquation avec les attentes des entreprises
- Partager la mise à disposition du personnel

- Gérer les ressources humaines et administratives (contrat de travail, paie, mutuelle, congés)
- Accompagner les salariés et les entreprises (communication, médiation, formation)

Directrice : Sandrine MIQUEL

GEIQ OC AGRI : Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification, groupement d'employeurs agricoles.

- Accompagner les entreprises agricoles dans leurs besoins d'emplois
- Repérer et recruter les candidats à partir de leurs besoins
- Former et qualifier
- Mettre à disposition des salariés pré-qualifiés

50 adhérents

Directrice : Sandrine MIQUEL

Autres partenaires du projet :

AFIDOL

Autres à déterminer : Oléiculteurs, Mouliniers, adhérents ou non aux coopératives ?, viticulteurs, autres groupements de mutualisation de services ? Collectivités publiques ?...

COMMANDITAIRES DU PROJET

Coop de France Occitanie : Président de la section oléicole Jean-Marie ETIENNE (également président du GE INTERFEDE)

La coopérative de Clermont l'Hérault : Présidente Hélène Pagès

ACTEURS PRINCIPAUX DU PROJET

Coop de France Occitanie : Interlocutrice pour la mission, Delphine ANTOLIN

La coopérative de Clermont l'Hérault : Présidente Hélène PAGES

GE Interfedé : interlocutrice pour la mission Cécile COMBES

AUTRES PARTENAIRES MOBILISES

Montpellier SUPAGRO, GEDAR, GEIQ OCAGRI, Conseil départemental Hérault, Région Occitanie, AFIDOL, autres à déterminer en cours de mission.

PROBLEMATIQUE

Comment développer l'approvisionnement des coopératives avec la mise en place de services mutualisés aux oléiculteurs ?

A travers quelles questions aborder cette problématique ? :

L'objectif est que la coopérative oléicole de Clermont l'Hérault, éventuellement avec, ou à travers, d'autres groupements (GE, GEIQ / GEDAR, CUMA, associations, ...), propose un modèle d'organisation aux oléiculteurs pour mutualiser des services permettant d'augmenter la production pour l'apport des olives à la coopérative.

Quels sont les services mutualisables à l'échelle du territoire de la coopérative de Clermont l'Hérault ? Quels sont les profils d'oléiculteurs, voire d'agriculteurs ayant aussi des oliviers en plus de leur production principale (surtout viticulteurs), intéressés pour développer leur production et mutualiser certaines de leurs pratiques et ressources ?

Quels sont les modèles existants (GE, GEIQ, CUMA, autres...) qui peuvent être étudiés pour mettre en place le projet ?

Quels sont les expériences d'autres territoires sur des projets similaires, notamment en oléiculture ?

Quelle est l'offre de service actuellement existante sur le territoire ? quel est son coût pour les usagers ?

Quels sont les enjeux et la faisabilité économiques d'un tel projet, pour la coopérative, à l'échelle de l'oléiculteur, mais également à l'échelle de la structure ou de l'organisation éventuellement mise en place ?

Quelle faisabilité juridique ?

Objectifs opérationnels de la mission :

- Identifier des profils d'oléiculteurs (dont certains peuvent aussi avoir d'autres activités, agricoles ou pas).
- Définir les services utiles aux oléiculteurs.
- Décliner les modèles envisageables, leurs avantages et inconvénients.
- Construire un à cinq scénarios permettant de répondre à la problématique.
- Etudier la faisabilité organisationnelle, juridique et économique des scénarios proposés, ainsi que le niveau d'implication nécessaire pour la coopérative.

Elargissement autour de la problématique définie :

- La structuration de ces services pourrait également permettre de lutter contre l'abandon foncier (conservation des variétés traditionnelles et du paysage)
- Ce travail pourra également servir de guide pour le développement du modèle sur d'autres coopératives oléicoles d'Occitanie

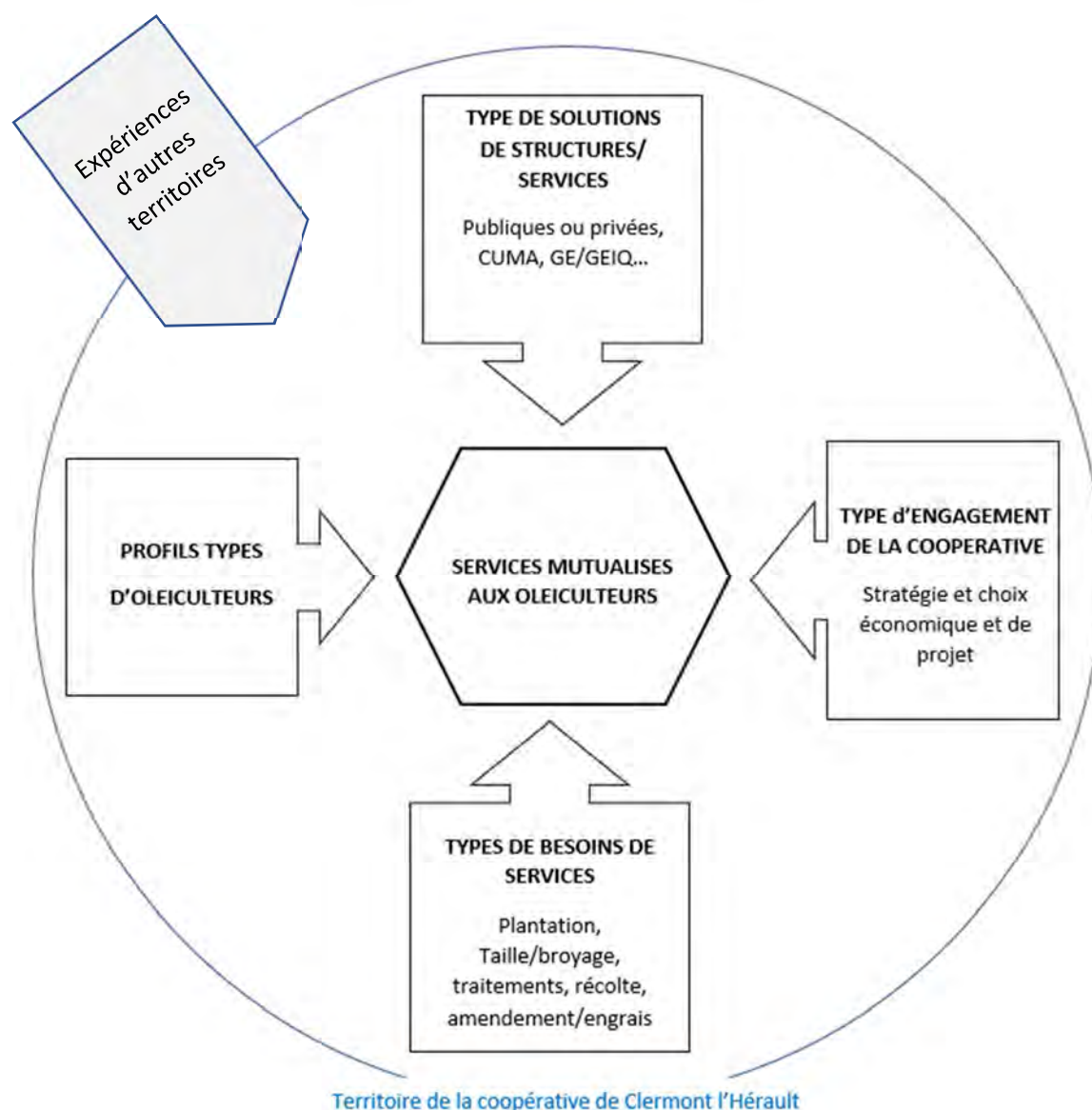
PROPOSITION D'INTERVENTION

DEVELOPPER DES SERVICES AUPRES DES OLEICULTEURS DES COOPERATIVES

Proposition d'intervention dans le cadre de la mission professionnelle

Il s'agira, à partir de rencontres d'acteurs, d'identifier des services à proposer aux oléiculteurs du territoire de la Coopérative de Clermont l'Hérault et de construire avec les acteurs du projet des scénarios réalistes de mise en œuvre de services mutualisés. Un scénario de services, choisi par le comité de pilotage sera étudié de manière opérationnelle sur ses aspects organisationnel, économique et juridique.

SCHEMA DU PROJET : les différentes solutions de services aux oléiculteurs seront envisagées selon différents axes d'analyse : quels **profils** d'oléiculteurs sur le territoire ? quels types de **besoins** de services sont identifiés ? quelles **structures** de services mutualisés existent ? quel type d'**engagement** la **coopérative** peut-elle envisager dans le projet de services mutualisés aux oléiculteurs ?



PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISSION

COMITE DES PARTENAIRES

Objectif : informer les partenaires du lancement de la mission et leur présenter le rendu final de l'étude
Qui ? Les partenaires sont les commanditaires, financeurs, les acteurs principaux du projet, et tous les partenaires qui sont mobilisés tout au long de la mission.

Comment ? information en début de mission lors de la réunion des coopératives en juin, et par l'envoi d'une présentation synthétique de la mission par mail à l'ensemble des partenaires.

Quand ? L'information sur le lancement de la mission s'effectue en mai/juin lors d'entretiens réalisés pour l'état des lieux, lors de la réunion des coopératives avec l'ensemble des partenaires (prévue en juin), et par la diffusion mail d'une présentation synthétique de la mission.

Une réunion de restitution de la mission sera organisée en octobre.

COMITE DE PILOTAGE

Objectifs : validation du cahier des charges et de la proposition de méthodologie de la mission, identification des orientations stratégiques pour les engagements de la coopérative, choix d'un scénario de services à mutualiser, bilan évaluation de la mission

Qui ? commanditaires (Jean Marie ETIENNE, Hélène PAGES) + acteurs principaux (Delphine ANTOLIN, Cécile COMBES)

Comment ? le comité de pilotage est mobilisé pour valider la proposition d'intervention et les étapes clés de la mission, soit 4 fois de mai à octobre.

Quand ? une réunion en début de mission pour la validation du cahier des charges/proposition d'intervention, en fin de phase 2 (état des lieux et orientations stratégiques de la coopérative) et de phase 3 (choix de scénarios), et en fin de mission (bilan restitution).

GROUPE TECHNIQUES

Objectif : construction opérationnelle de scénarios de services et analyse des implications pour la coopérative

Qui ? :

1 Administrateur de la coopérative : (à déterminer)

1 Salarié de l'huilerie : (à déterminer)

1 Oléiculteur : (à déterminer)

Comment ? Suivant l'avancée de la mission, le groupe technique pourra également convier les acteurs principaux du projet (H. Pagès et/ ou S. Baldayrou qui occupent les postes de présidente et de directrice de la coopérative, Delphine ANTOLIN et Cécile COMBES) et inviter des acteurs ou experts selon les besoins identifiés en cours de mission.

En phase 4, le groupe technique sera complété avec les acteurs identifiés dans le scénario retenu par le comité de pilotage (groupe technique « projet »).

Animation des groupes techniques : Sylvie GRANIER seule ou accompagnée selon les besoins de D.Antolin ou C.Combes

Quand ? 4 à 6 réunions des groupes techniques sont à prévoir de la phase 2 à la phase 4.

GROUPE DES OLEICULTEURS

Objectif : identifier les pratiques d'apport des olives à la coopérative et les besoins en services

Qui ? oléiculteurs volontaires, représentatifs des différents profils identifiés sur le territoire.

Comment ? on prévoit 2 groupes différents pour permettre l'expression de chaque profil d'oléiculteurs. Méthode participative. Animation : Sylvie GRANIER

Quand ? 1 réunion à caler pendant la phase 1 fin juin, avant le comité de pilotage.

INTERLOCUTRICES POUR LE SUIVI OPERATIONNEL DE LA MISSION

Objectif : Aide à la formalisation du cahier des charges, conseils méthodologiques et ressources bibliographiques tout au long de la mission. Suivi opérationnel de la mission d'étude (cadrage et suivi de la mission réguliers, validation de la méthodologie, du phasage, planning, accompagnement logistique et opérationnel, convention de stage...)

Qui ? Delphine ANTOLIN Coop de France Occitanie, Cécile COMBES GE Interfede et Pascale MAIZI tutrice SUPAGRO.

Comment ? Points réguliers au moins par réunion téléphonique

Quand ? Point hebdomadaire avec D.Antolin et C.Combes.

PHASAGE DE LA MISSION

PHASE 1 : CADRAGE DE LA MISSION

Objectif : formaliser le cahier des charges et élaborer la proposition d'intervention

- Identification des acteurs du projet : commanditaire, acteurs directs du projet, partenaires.
- Formalisation du cahier des charges de la mission et de la méthodologie d'intervention

Méthode : formalisation de la commande, de la problématique et des objectifs avec les interlocutrices opérationnelles en vue de validation par la coopérative de Clermont l'Hérault et le comité de pilotage de la proposition de mission (méthodologie et calendrier prévisionnel). 5 à 6 entretiens ou réunions de travail.

- Une réunion de cadrage de la mission avec les interlocutrices pour le suivi opérationnel de la mission (D.Antolin Coop de France Occitanie, C.Combes GEinterfede, P.Maizi Supagro) le 25/04
- 1 entretien avec D.Antolin sur le cahier des charges le 06/05
- 2 réunions de travail avec D.Antolin Coop de France Occitanie et C.Combes GEinterfede sur la proposition d'intervention les 13/05 et 24/05
- 1 réunion avec la coopérative H.Pages le 14/05

Livrables phase 1 : Rédaction du cahier des charges, formalisation de la proposition d'intervention et d'une présentation synthétique de l'étude.

Calendrier phase 1 : du 6/05 au 31/05

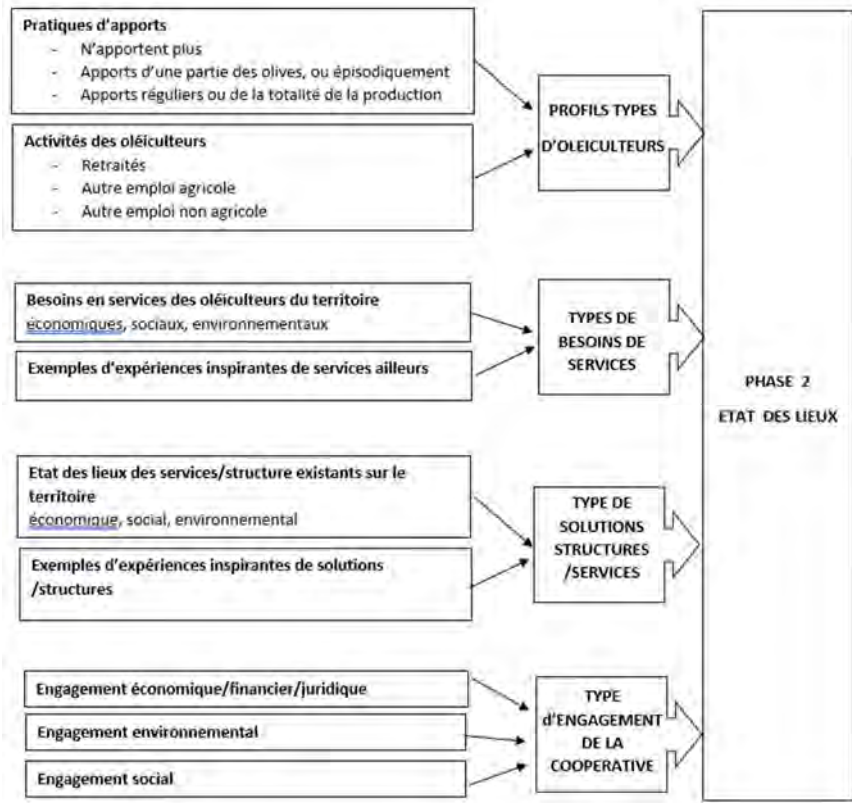
➔ **Présentation du projet d'étude aux membres du COMITE DES PARTENAIRES et du COMITE DE PILOTAGE avant le 31/05.**

- Par mail (diffusion de la présentation synthétique de la mission, méthodologie, calendrier)
- Lors d'une réunion organisée par Coop de France Occitanie Oléiculture
- Lors des entretiens en phase 1

PHASE 2 : ETAT DES LIEUX

Objectif : Identifier quels services en oléiculture, pour quels profils d'oléiculteurs, avec quels acteurs, dans quel contexte et territoire s'effectue l'approvisionnement de la coopérative ; et identification d'expériences inspirantes de services pratiqués ailleurs.

Schéma d'état des lieux :



Questions posées :

- Comment se définissent les *services* en oléiculture ? il s'agira d'étudier les services en lien direct avec la sécurisation de l'approvisionnement des coopératives. On retiendra les services liés aux besoins des parcelles d'oliviers, en amont et/ou aval de la plantation. Par exemple :
 - ✓ services d'aide à la plantation
 - ✓ services d'achats groupés de matériels
 - ✓ services de taille/broyage
 - ✓ services de récolte
 - ✓ services d'amendement/engrais/traitements
 - ✓ Autres services identifiés lors des rencontres avec les acteurs.
- Quels sont les *profils d'oléiculteurs* identifiés dans la documentation et par les acteurs ? Par exemple repérer :
 - ✓ différences de statuts (agriculteur immatriculé ou cotisant solidaire ou retraité ou sans statut)
 - ✓ activité principale ou non (viticulture, autre ?)
 - ✓ différences de surfaces (quelques oliviers à plusieurs hectares)
 - ✓ possédant du matériel ou pas
 - ✓ ayant ou pas une formation ou de l'expérience en oléiculture

- ✓ issus ou pas du monde agricole
 - ✓ propriétaires éloignés ou demeurant sur le territoire
 - ✓ propriétaires qui consacrent du temps à leurs olivier ou pas, ou peu de temps, ou qui recherchent des prestataires...
 - ✓ autres critères discriminants émergeant des rencontres et des entretiens
- Quels sont les *acteurs ou structures* sur le territoire qui interviennent ou sont susceptibles d'intervenir pour des travaux en oléiculture (pour les services définis précédemment) ? par exemple repérer :
- ✓ les structures de mise à disposition de personnel (GE, GEIQ, intérim ...)
 - ✓ les structures de mise à disposition de matériels (CUMA, GIE, Associations, entreprises de location de matériel, entreprises d'espaces verts, de prestations agricoles etc...)
 - ✓ les structures pour l'achat groupé de fournitures (Coopératives d'achats ?, syndicats ?, associations ? services des collectivités locales ?...)
 - ✓ les structures de formation du personnel (GEIQ, CFPPA, Lycée agricole, ...)
 - ✓ les structures de prestation de services intégrés (entreprises privées d'espaces verts, services publics des collectivités ?)
- Quelles sont les *structures de services* sur le territoire de la Coopérative ou sur d'autres territoires, ou les *pratiques de mutualisation de services inspirantes ailleurs* ? Par exemple :
- ✓ CUMA, Groupements d'employeurs (GE) ou Groupement d'employeur pour l'insertion et la qualification (GEIQ)
 - ✓ autres formes de regroupement ?
 - ✓ Existe-t-il des *dynamiques territoriales* de synergies avec la viticulture (projet de groupement d'employeur TGV par exemple) ou autres cultures (châtaignes ? amandes ? trufficulture ?...); ou en lien avec l'histoire de la coopérative et de l'oléiculture sur le territoire ?

Méthode :

Recherche documentaire (à partir des publications professionnelles de la filière ou de la recherche)

Entretiens individuels

Rencontres ou entretiens téléphoniques avec des acteurs

20 entretiens prévus :

- Coopérative de Clermont l'Hérault : présidente, directrice, salariés en charge de la gestion des apporteurs (3 entretiens)
- GE Interfedé : Cécile Combes
- Sandrine MIQUEL (GEDAR et GEIQ OCAGRI)
- Jean Marie ETIENNE (Coopérative de Beaucaire et GE Interfédé)
- Conseil départemental de l'Hérault Christophe FOURNIER
- Service juridique de Coop de France à Paris / demander contact à Catherine SALARD juriste de Coop de France Occitanie
- Autres personnes ressources sur d'autres territoires :
AFIDOL (Jean Michel DURIEZ Directeur adjoint et Yves GUILLEMIN Directeur) pour leur expérience de plusieurs dizaines d'années sur les initiatives en LR, et en PACA Alex SICILIANO pour sa bonne connaissance des différentes initiatives en PACA depuis une vingtaine d'année)
Projet TGV Bernard Pallisé Directeur de la Coopérative de Montpeyroux
- Coopérative de Nyons qui est une coopérative classique mais avec partie coopérative d'approvisionnement

- Entreprises privées intervenant en services oléicoles
- Fédération CUMA Hérault
- Autres ...

Entretiens avec les membres du GT : 3 entretiens prévus

- Avec présidente de la coopérative H.PAGES : histoire et fonctionnement de la coopérative, précision des attentes et engagement par rapport aux services à mettre en place, inventaire des projets passés ou à venir.
- Avec la directrice de la coopérative S. BALDAYROU : fonctionnement administratif et financier, statut de la coopérative et contrat d'engagement des coopérateurs, rémunérations des coopérateurs et prix de vente.
- Avec la salariée C. DEDIEU : Identification d'une typologie d'oléiculteurs à partir de la base de données des coopérateurs

Consultation de groupes d'oléiculteurs : 2 groupes prévus, 5 à 10 personnes par groupe

- Des oléiculteurs coopérateurs de la coopérative selon les profils pré-identifiés , mais aussi des oléiculteurs anciens coopérateurs, qui n'amènent plus leurs olives à la coopérative
- Rencontre d'une demi-journée à prévoir en juin

Mobilisation/invitation des oléiculteurs réalisée par la coopérative.

Objectif du groupe :

- identifier les freins à l'apport des olives à la coopérative à partir des pratiques des oléiculteurs
- identifier les priorités de besoins en service pour les oléiculteurs *selon les services identifiés*

Méthode : participative (identification des freins et des services)

Livrables phase 2 :

Descriptif succinct des caractéristiques de chaque *profil d'oléiculteur*

Descriptif des types *structures/organisations* proposant des services (pour qui ? quels services ? quelles contraintes ? quels modes de rémunération du service ? une structure existante sur ou à proximité du territoire pourrait-elle être mobilisée)

Descriptif succinct de chaque *service identifié* : définition, périodes de mise en œuvre, besoin en matériel, en lieu de stockage, ...

Tableau croisé des différents profils d'oléiculteurs / des structures / des types de services auxquels chaque profil a accès.

Cartographie des différentes dynamiques d'acteurs et de projets du territoire selon leur intérêt/influence pour la coopérative

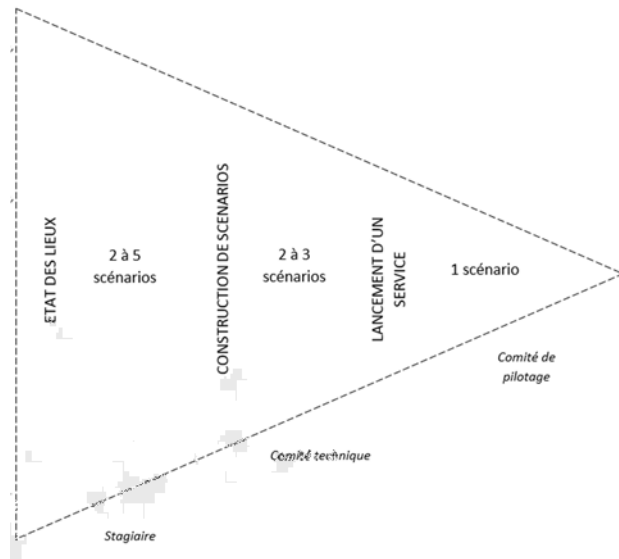
Analyse du marché de service oléicole existant sur les types de prestations identifiés

Calendrier phase 2 : du 30/05 au 30/07/2019

- ➔ **Réunion du COMITE DE PILOTAGE** pour définir des orientations stratégiques d'engagement de la coopérative dans une offre de services mutualisée
- Engagements à définir à partir de la présentation de l'état des lieux (profils d'oléiculteurs/types de besoins/types de structures/solutions et d'une proposition de *grille des avantages et inconvénients pour la coopérative* de mettre en place des services mutualisés (Internalisation /externalisation des services ? moyens humains à mobiliser pour la mise en œuvre du service en phase 4 etc...)
- Date à caler fin juillet / début aout.

PHASE 3 : CONSTRUCTION DE SCENARIOS

Schéma de construction des scénarios :



Objectif : Construire 2 à 5 scénarios synthétiques de projets de services pour les oléiculteurs du territoire, et les proposer au comité de pilotage

A l'issue de la phase 3, le comité de pilotage choisira un scénario qui sera ensuite détaillé en phase 4.

Méthode :

La phase 3 permettra de répondre à la question : quels services ? pour quels oléiculteurs ? avec quels acteurs ? quel modèle organisationnel, juridique, économique ? quelles contraintes ou écueils ?

Un premier temps sera consacré à la construction de scénarios : à partir de l'état des lieux, la stagiaire construira un *tableau des services* à partir des différents critères identifiés en phase 1 sous la forme d'un tableau croisé.

Profils oléiculteurs	Besoins / services	Structures/solutions organisationnelles	Engagement coopérative
Oléiculteur O1	Besoin B1	Solution S1	++ +/- --
		Solution S2	++ +/- --
	++ +/- --
	Besoin B2	Solution S1	++ +/- --
		Solution S2	++ +/- --
	++ +/- --
Oléiculteur O2	Besoin B1	Solution S1	++ +/- --
		Solution S2	++ +/- --
	++ +/- --
	Besoin B2	Solution S1	++ +/- --
		...	++ +/- --
	++ +/- --

En un deuxième temps, différentes hypothèses de scénarios de services seront élaborées à partir du tableau croisé, et présentées sous forme de fiches synthétiques de propositions :

Chaque *fiche de scénario* présentera :

- La description synthétique d'une proposition de scénario : quels services pour quels oléiculteurs avec quelles solutions organisationnelles ou structures ?

- Le modèle organisationnel et la forme juridique adaptée
- Le modèle économique / analyse marché (comparatifs prestations)
- Le modèle emploi / formation – lien GEIQ et GEDAR
- La plus-value pour les apports à la coopérative ? autres plus-values pour la coop (exemple maîtrise de la qualité des olives, autre).
- Le niveau d’engagement de la coopérative dans le scénario

2 à 5 fiches de scénarios synthétiques seront réalisées par la stagiaire.

En un 2^{ème} temps, une réunion du comité technique ajustera les scénarios proposés et aura à en déterminer 2 à 3 maximum pour présentation au comité de pilotage. 2 à 3 réunions prévues (une date à caler début aout après le comité de pilotage, et une à deux réunions fin aout/début septembre)

Livrables phase 3 :

- compte rendu des réunions du groupe technique et du comité de pilotage
- fiches synthétiques des scénarios de projets envisagés
- Matrice SWOT d’aide à la décision sous forme de grille (forces/faiblesses) des aspects économiques, sociaux et environnementaux pour chaque scénario.

FORCES	FAIBLESSES
Economique Social Environnemental	Economique Social Environnemental
OPPORTUNITES	MENACES
Economique Social Environnemental	Economique Social Environnemental

Calendrier phase 3 : du 30/07 au 10/09/2019

➔ Réunion du **COMITE DE PILOTAGE** pour choisir un scénario de projets de services à mettre en œuvre prioritairement au regard des orientations stratégiques de la coopérative, de la mobilisation des acteurs, et du territoire sur lequel travailler à la mise en œuvre opérationnelle.

Le comité de pilotage validera un service à mettre en œuvre sur la base des 2 à 3 fiches de scénarios proposés, avec l’aide de la matrice SWOT forces/faiblesses du développement durable du service (économique, social et environnemental).

Date à caler avant le 15/09.

PHASE 4 : LANCEMENT D'UN SERVICE

Objectif : rendre opérationnel le service du scénario retenu.

- Mobiliser les acteurs du scénario retenu pour mise en œuvre du projet
- Analyser la faisabilité du service, la pérennité économique, la structuration juridique, sur un territoire donné le cas échéant.

Méthode :

Entretiens individuels approfondis avec les principaux oléiculteurs concernés par le service :

- Rassembler des informations (quel est leur itinéraire technique ? pratiques de culture, récolte, apports moulin/confiserie) qui permettront d'affiner / corriger le projet d'offre de service
- Tester l'attrait de l'offre de service proposé : intérêt ? si non identifier les conditions pour adhérer ? si oui : précision opérationnelle et chiffrée de leur engagement dans le projet (qu'apportent ils dans le projet ? quand ?...).

2 à 3 entretiens approfondis à prévoir fin septembre

Réunion de travail avec le groupe technique « service » :

- Approfondir la faisabilité du projet sur le terrain et associer les oléiculteurs et partenaires ressources sur ce territoire
- Mise en forme d'un projet d'offre de service opérationnelle :
 - o Description du besoin, organisation du service, intervention d'une structure de services (quelles modalités : formation des intervenants, matériel, rôle, positionnement, etc...), planification des interventions, autres partenaires éventuels associés, faut-il une animation collective, place/ rôle de la coopérative, coût, si possible incidence positive sur l'approvisionnement chiffrée et appréhendée en termes de délais...
 - o En partant du livrable de la phase 3 et en complétant avec des entretiens avec un ou deux oléiculteurs leader, des partenaires ou personnes ressources identifiées pourront être nécessaire
- Passer le relais aux porteurs du projet

1 réunion du groupe technique « service » à prévoir fin septembre/début octobre.

Livrables phase 4 :

Relevés de décisions des réunions du groupe technique « service »

Fiche service détaillée :

- ✓ Nature du service
- ✓ Territoire concerné
- ✓ Quels profils d'oléiculteurs sont ciblés
- ✓ Quels sont les financements/financeurs identifiés
- ✓ Quels est le montage juridique envisagé
- ✓ Quel est le modèle de gouvernance et d'animation
- Rôle de la coopérative, choix stratégiques, internalisation/externalisation...
- ✓ Quel est le modèle organisationnel :
 - Ressources humaines
 - Profils de compétences et de formation
 - Calendrier de travail
- ✓ Quel est le cout du service

- ✓ Quels sont les bénéfices attendus du service
- ✓ Quel est le mode opératoire de sa mise en œuvre
- Etapes principales à prévoir
- Quels autres partenariats développer
- Calendrier prévisionnel

Calendrier phase 4 : mi-septembre / début octobre

PHASE 5 : RESTITUTION – BILAN - EVALUATION

Objectif : présenter l'étude et en réaliser un bilan et une évaluation

Méthode : Réunion du comité de pilotage avec le comité des partenaires à prévoir en octobre 2019 et jury de soutenance de mémoire

Livrable : Mémoire de mission professionnelle (40 pages) et synthèse (4 pages) présentant les grands résultats de l'étude effectuée.

Calendrier : réunion de restitution à prévoir en octobre et soutenance mémoire prévue le 10/10/2019.

PLANNING PREVISIONNEL :

VOIR SCHEMA

BUDGET PREVISIONNEL :

Indemnité de stage (114 jours indemnisés) et déplacements (1000 euros maximum).



DEVELOPPER DES SERVICES AUPRES DES OLEICULTEURS DES COOPERATIVES

Projet de mission professionnelle

Sylvie GRANIER ge.interfede.stagiaire@gmail.com

Mastère spécialisé IPAD Montpellier SUPAGRO

Mission professionnelle du 6 mai au 31 octobre 2019

Contexte et objectifs de l'étude

L'Huilerie coopérative de Clermont l'Hérault, dans le cadre de son projet stratégique, réfléchit au développement de services auprès des coopérateurs oléiculteurs pour :

- Améliorer la rentabilité des parcelles d'oliviers
- Faciliter le travail des oléiculteurs

L'étude doit :

- ✓ Faciliter un modèle d'organisation aux oléiculteurs pour augmenter la production et l'apport des olives à la coopérative
- ✓ Accompagner des solutions de services mutualisés à partir des besoins des coopérateurs
- ✓ Etudier les aspects juridiques, organisationnels, économiques et expérimenter un service en fin d'étude

Financement de l'étude : Conseil départemental 34

Problématique

Quels services ?

Pour quels oléiculteurs ?

Avec quelles structures ?

Quel engagement de la coopérative ?

Comment développer l'approvisionnement des coopératives avec la mise en place de services mutualisés aux oléiculteurs ?

Quels services sont mutualisables ?

Taille, récolte, travail du sol, amendement/engrais, matériel, préservation de parcelles ...

Quels profils d'oléiculteurs/agriculteurs sont concernés ?

Statuts, surfaces, matériel, expérience, éloignement,...

Quels services existent sur le territoire ?

Prestataires, groupements (GE, GEIQ / GEDAR, CUMA, ...), associations ou entreprises ...

De quels modèles existants s'inspirer ?

En Occitanie, ailleurs...

Quels enjeux pour la coopérative ?

Externalisation/internalisation, modèle économique...

Quels services mettre en place sur le territoire ?

Scénarios concrets et réalistes...

Suivi de la mission

Comité des partenaires : commanditaires, financeurs, partenaires et acteurs du projet

Comité de pilotage : Présidente de la Coopérative de Clermont l'Hérault, Président de Coop de France Occitanie section oléicole et Président du GE Interfede

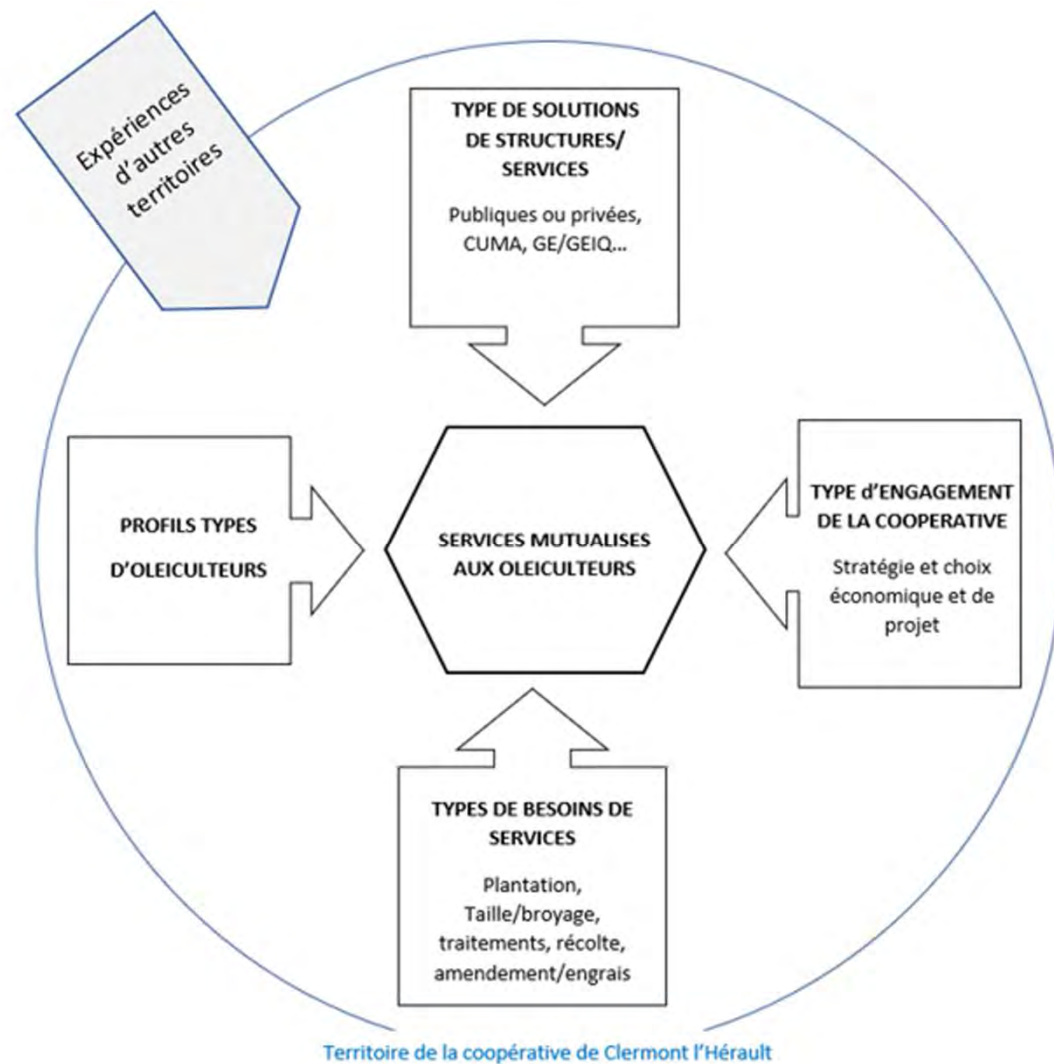
Groupe technique : Administrateur de la coopérative, salarié(e) de l'huilerie, oléiculteur.

+ la présidente et la directrice de la coopérative, les chargées de mission de Coop de France et du GE Interfede

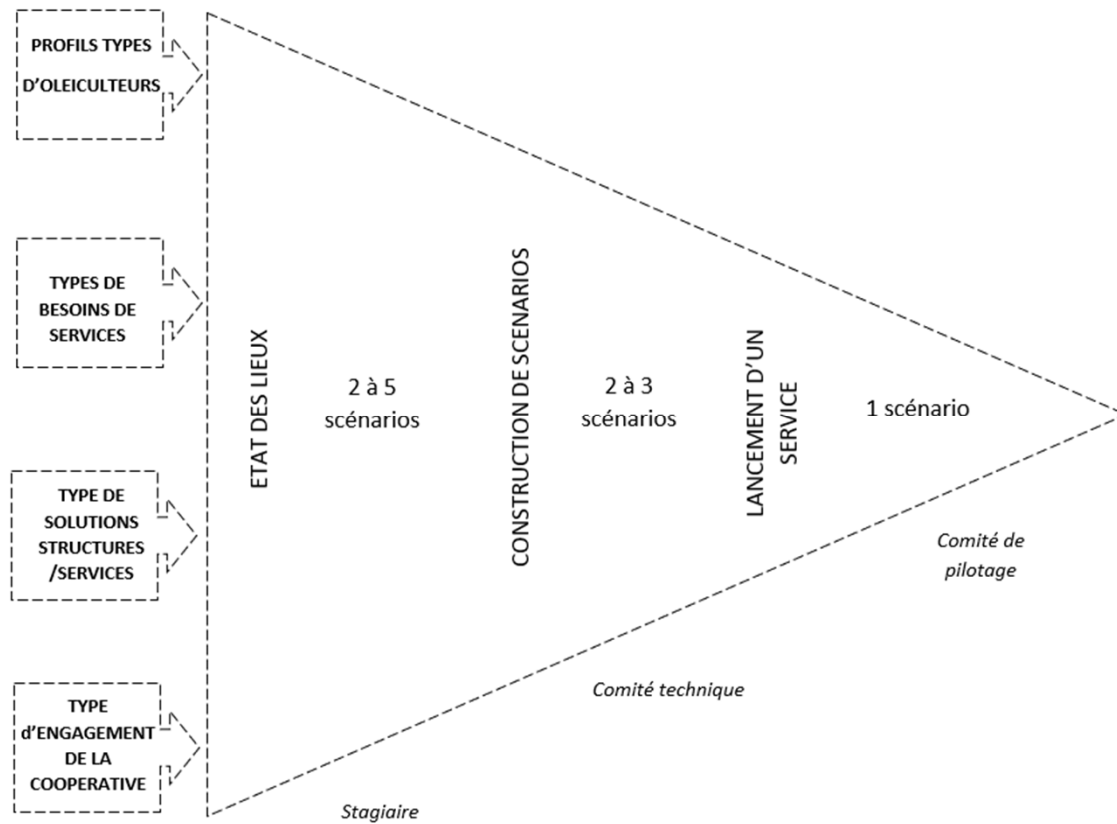
+ acteurs ou experts selon les besoins identifiés en cours de mission.

Suivi opérationnel : chargées de mission de coop de France Occitanie Oléiculture et GE Interfede.

Schéma du projet



Méthodologie



Phasage de la mission

Phase 1- CADRAGE DE LA MISSION du 06/05 au 31/05/2019

Identifier les acteurs du projet, formaliser le cahier des charges et la méthodologie d'intervention.

Phase 2 - ETAT DES LIEUX *du 30/05 au 30/07/2019*

Identifier sur le territoire de la coopérative les profils d'oléiculteurs, les types de besoins, les structures existantes, et des expériences inspirantes ailleurs. Proposer 2 à 5 scénarios de services à la coopérative.

Phase 3 - CONSTRUCTION DE SCENARIOS du 30/07 au 10/09/2019

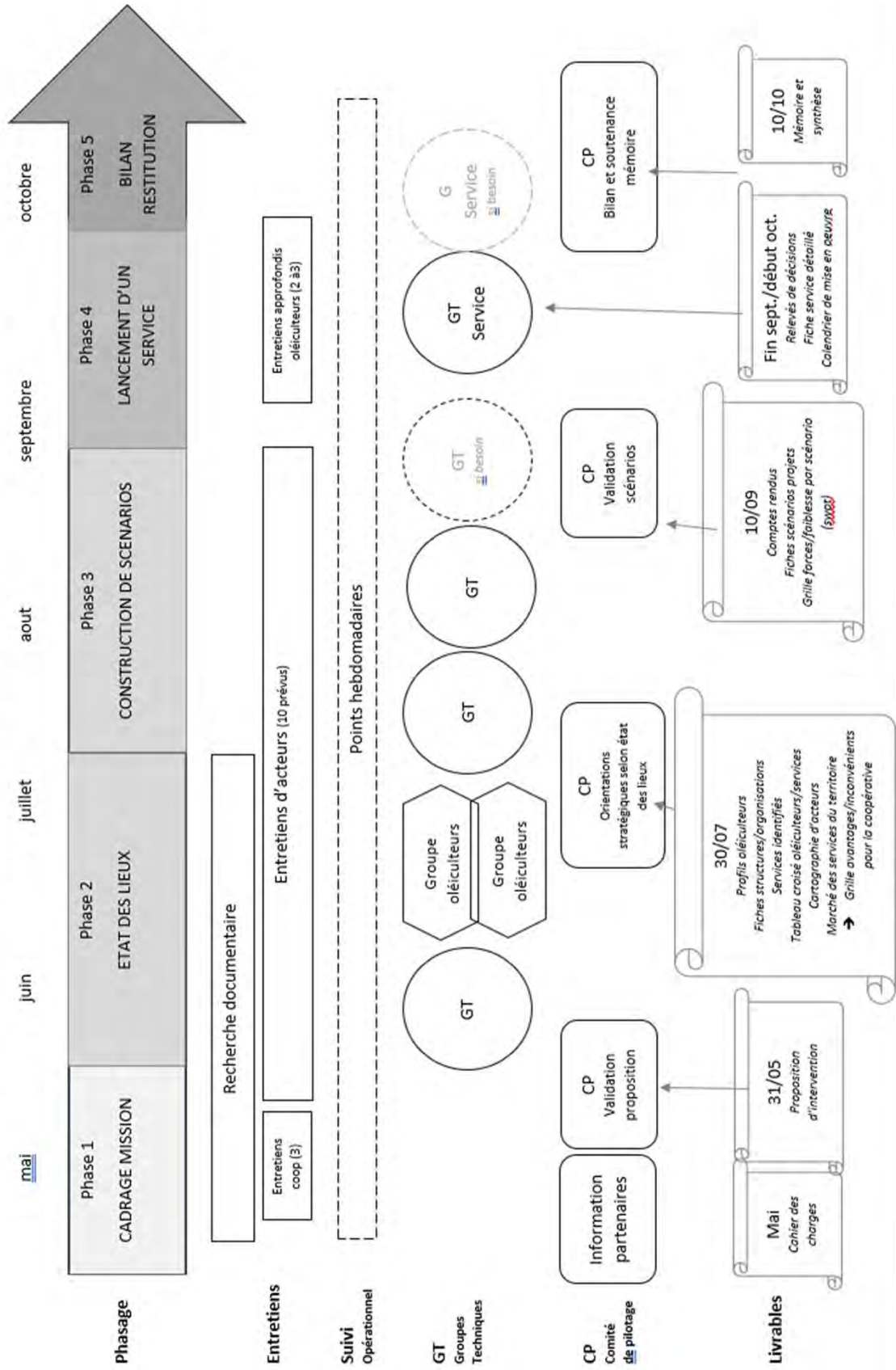
Construire des scénarios synthétiques de projets de services pour les oléiculteurs et choix par le comité de pilotage d'un scénario et d'une priorité de service à mettre en œuvre.

Phase 4 - LANCEMENT D'UN SERVICE du 10/09 au 10/10/2019

Mobiliser les acteurs du scénario retenu, analyser la faisabilité du service pour la mise en œuvre.

Phase 5 – RESTITUTION BILAN EVALUATION soutenance le 10/10/2019 et présentation aux partenaires fin octobre 2019

Déroulement de la mission « développer des services pour les oléiculteurs des coopératives »



PRESENTATION DE QUELQUES EXEMPLES DE SERVICES



Culturel

Reconquête de parcelles oléicoles (Dispositif de prospection, diagnostic, mise en relation)
Coopérative de Manosque

Bulletin d'informations oléicoles
Oléiculteurs des Alpes de Haute Provence

Mise à disposition de foncier
Coopératives viticoles

Tutorat à l'installation
Coopérative du Guérandais

Equipes de récolte
Prestataires

Mise à disposition de compost

Partage de broyeur en CUMA
St Jean de Fos

Annuaire des prestations en oléiculture existant sur le territoire

Taille
Prestataires

Location de peignes/vibreurs de récolte...
Pignan/Aude

Partenariat coopératives viticole/oléicole
Coopérative de Nyons

Certiphyto/amendements /engrais
Prestataires de traitements

Aide à la conversion en bio

Points de collecte et ramassage et transport des olives de la parcelle à la coop
Groupement/prestation

Mise à disposition de personnel qualifié
GEIQ

Mise en place de **réseau d'irrigation**
Association de Fayence

Cultural

LISTE DES ENTRETIENS REALISES

ANTOLIN Delphine	Coop de France Occitanie	Chargée de mission section oléicole de Coop de Grance	06/05/2019
COMBES Cécile	GE INTERFEDE	Technicienne oléicole	13/05/2019
AUGE Bernard	Coop de France Occitanie	Président Section oléicole	24/05/2019
DURIEZ Jean Michel	AFIDOL	directeur adjoint	03/06/2019
CALAC Roland	Chambre d'agriculture	conseiller sur projet TGV coopérative de Montpeyroux	03/06/2019
SCICLIANO Alex	Consultant pour l'AFIDOL	PACA	04/06/2019
OSFORD Nigel	Oléiculteur	CUMA départementale de St Jean de Fos	06/06/2019
MARTY	oléiculteur à Maraussan	administrateur de la coopérative de Clermont l'Hérault	06/06/2019
SAUVEPLANE Jérôme	Oléiculteur/moulinier	Prestation de taille	15/06/2019
PAGES Hélène et Sandrine BALDEYROU	Coopérative de Clermont l'Hérault	présidente et directrice	17/05/2019
GRECH Serge	Oléiculteur	prestation taille	21/06/2019
SALS Sylvain	FD CUMA 34	secteur Hérault	27/06/2019
PAGES Hélène et Corinne DEDIEU	Coopérative de Clermont l'Hérault	présidente et responsable huilerie	28/05/2019
MIQUEL Sandrine	GEIQ OCAGRI et GEDAR	responsable	29/05/2019
GENAUDEAU Nicolas	OL PAYSAGE	Autoentrepreneur TERRACOOA	03/07/2019
ETIENNE Jean Marie	Coopérative de Beaucaire		05/07/2019
GOMARIN Céline et Valérie GUILLAUD	CFPPA Hérault	responsables de formation oléiculture	10/07/2019
LAURENT Anne	VIGNOLIS	directrice	11/07/2019
CHEVALIER Arnault, Isabelle GREGOIRE, Laetitia TRACOL, Jean Luc DUBOIS	CFPPA Nyons	responsables de formation oléicole, responsable administratif et financier, oléiculteur tuteur	10/07/2019
GUIARD Fabienne	Communauté d'agglomération Sophia Antipolis	Chargée de mission sensibilisation/animation Service chef de service filières	26/07/2019
FOURNIER Christophe	CD 34	agricoles/direction agriculture et aménagement rural	28/08/2019
CAMARASSA Richard	Lycée Bonneterre		en attente
RIGAUD Fabien	oléiculteur	prestataire de taille	en attente
FENCH Jean Serge	Ocapiat / Fafsea	conseiller formation	16/10/2019
Frédéric DO	ARIAC		échanges mails
LEBLANC Joseph	TERRACOOA		échanges mails
journée technique "dégustation"			17/05/2019
Journée technique "pulvérisation argile"			20/06/2019

ANNEXE D– CRITERES DE DEFINITION DE PROFILS D'OLEICULTEURS

âge	<50 ans entre 50 et 60 ans plus de 60 ans
statut	exploitant agricole cotisant solidaire retraités installation particulier (propriétaire d'oliviers sans statut particulier)
activité	oléiculture uniquement autres activités : viticulture autres (trufficulture, amandes, châtaignes...)
nombre d'oliviers	moins de 5 oliviers entre 10 et 50 oliviers entre 50 et 200 plus de 200
superficie du verger	< 1Ha entre 1 et 5ha plus de 5 ha
quantité moyenne produite	moins de 200 kg entre 200 kg et 1000 kg entre 1000 kg et 5000 kg plus de 5000 kg
produit	huile olive de table
matériel	ne possédant aucun matériel possédant du matériel type de matériel ? (tracteur, outils travail du sol, peignes, filets, enrouleurs de récolte, transport...)
formation	ont une formation ou une réelle expérience en oléiculture n'ont aucune formation ou expérience en oléiculture sont issus du monde agricole ne sont pas issus du monde agricole
proximité	moins de 40' plus de 40'
temps consacré aux oliviers	moins d'1/4 e temps mi-temps plus de 1/2 tps
mode de culture	bio raisonné traditionnel
apport à la coopérative	total partiel totalité de l'huile /olives récupérées

	récupération partielle ou épisodique pas de récupération
prestations	propriétaires qui s'occupent directement de leurs oliviers propriétaires ne s'occupant pas directement de leur oliviers ont un ou des prestataires ne les exploitent pas ou très épisodiquement propriétaires qui ont une ou plusieurs autres activités propriétaires qui ont des prestataires

FICHES SERVICES MUTUALISES AUX OLEICULTEURS

Ces services sont proposés à partir du repérage d'expériences existantes et de besoins exprimés par les oléiculteurs pendant la mission d'étude.

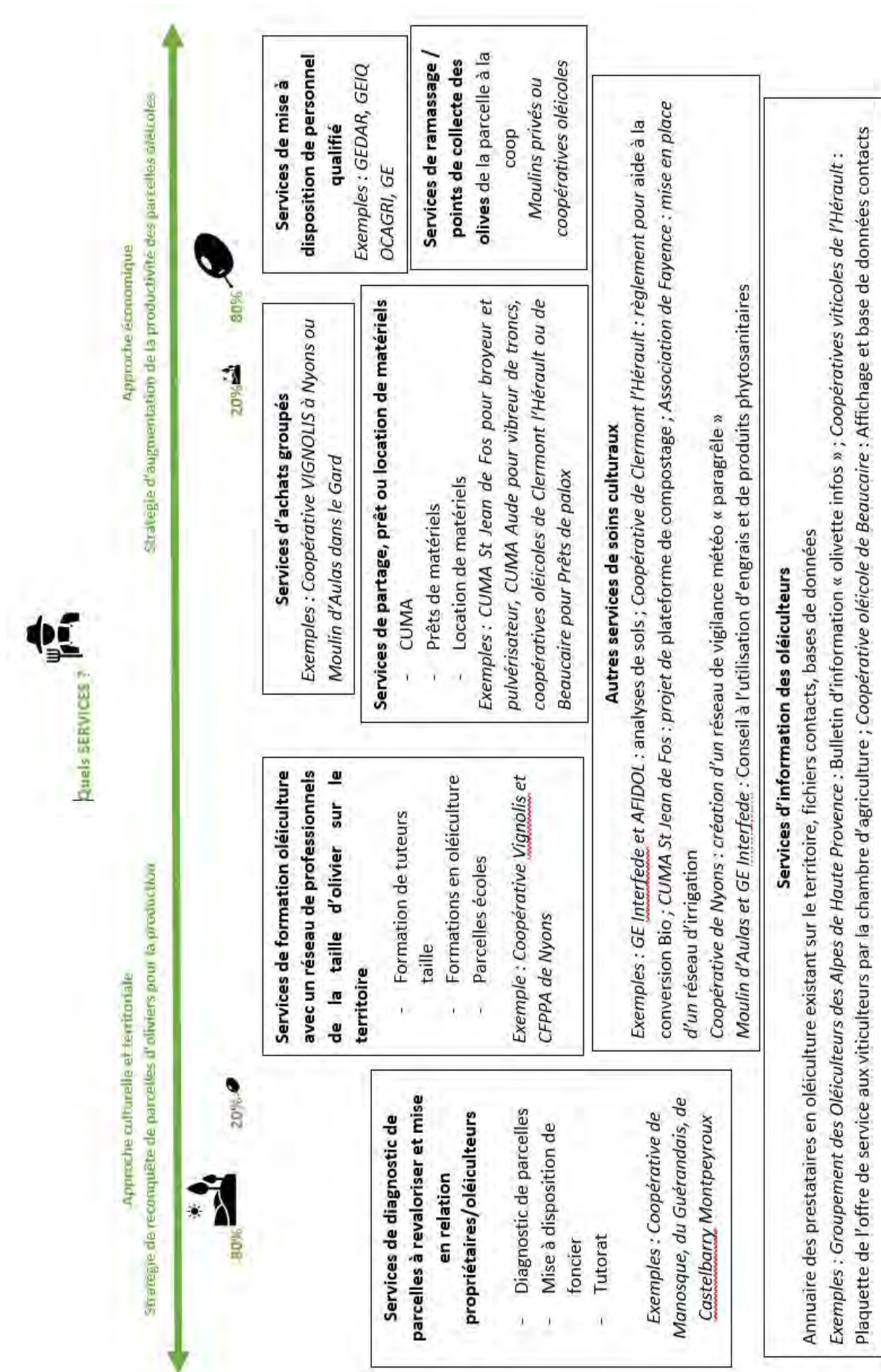
Une coopérative oléicole peut choisir un ou des services à mettre en place dans cette liste non exhaustive.

Ces services peuvent s'inscrire soit dans une stratégie d'augmentation des surfaces oléicoles avec la reconquête du foncier oléicole, ou dans une stratégie d'augmentation de la productivité des parcelles oléicoles.

Les profils d'oléiculteurs potentiellement intéressés par ces services sont différents selon les priorités de la coopérative, et sont identifiés en fonction de leurs pratiques d'apport à la coopérative et de leurs pratiques de production.

Table des matières

Services de diagnostic et de revalorisation du foncier oléicole	3
Services de professionnalisation avec un réseau de personnes ressources en taille d'oliviers et une formation oléiculture sur le territoire	5
Services de ramassage/points de collecte des olives.....	7
Services de partage (CUMA), prêt ou location de matériel	9
Services d'achats groupés engrais et produits phyto.....	11
Services mutualisés de mise à disposition de personnel	13
Autres services de soins culturaux	15
Services d'information des oléiculteurs	17



Services de diagnostic et de revalorisation du foncier oléicole

Objectif stratégique : reconquête de parcelles d'oliviers pour la production

Objectif du service : identifier les oliviers ou parcelles d'oliviers du territoire, à l'abandon, ou qui ne produisent pas ou de manière très épisodique ; afin d'identifier leur potentiel productif et proposer une information et mise en relation propriétaires/oléiculteurs.

Contenus du service :

Création d'un service d'animation foncière :

- Prospection des terrains
- Retrouver les propriétaires
- Les mettre en relation avec des personnes intéressées pour reprendre et entretenir les parcelles

Organisation de manifestations diverses (fêtes de l'oliviers, rencontres de formation ou festives...) au cours desquelles les personnes intéressées pour entretenir et exploiter les parcelles se manifestent.

Tutorat à l'installation

Mobilisation de financements pour l'animation et le financement des travaux de remise en état des parcelles (financements des collectivités locales, de l'Etat, de l'Europe)

Exemples :

La coopérative de Manosque – Moulin de L'Olivette :

La coopérative a joué un rôle de catalyseur et d'impulsion du projet pour la prospection de terrains, recherche des propriétaires, mise en relation avec les personnes intéressées pour l'entretien, travaux de remise en état. Ce service, impulsé par la coopérative a ensuite été animé par des associations et groupements d'oléiculteurs qui se sont constitués sur le territoire.

Ce type de service repose sur un dispositif d'animation (ici salarié à temps partiel), et il faut des financements pour les travaux (ici SAFER et Fonds de revitalisation)

Les parcelles concernées par un dispositif de reconquête sont de petites parcelles, peu productives.

Le coût d'un tel projet est de 3 000€ à 10 000€ / ha pour la partie travaux auquel il faut ajouter le coût de l'animation.

La coopérative du Guérandais :

La coopérative a permis de relancer une dynamique dans les salines de Guérande. Grâce à la mobilisation de ses adhérents, la remise en état de salines a été réalisée puis des coopérateurs sont devenus tuteurs de jeunes repreneurs formés dans le cadre de dispositifs d'aide à l'installation pour préserver et transmettre le savoir faire des paludiers.

Coopérative de Castelbarry à Montpeyroux

Projet dit « TGV » de partenariat coopératives viticole/oléicole pour entretenir des parcelles de propriétaires héritiers ou mise à la vente par les héritiers. Le recensement des parcelles a été fait par les coopératives, le GEIG Ocagri était chargé des travaux manuels (taille etc...) et la Chambre d'Agriculture était chargée du suivi des parcelles et de la mobilisation des prestataires pour l'entretien. Aujourd'hui, la coopérative de Montpeyroux poursuit ce projet uniquement en viticulture et avec des prestataires.

Services de professionnalisation avec un réseau de personnes ressources en taille d'oliviers et une formation oléiculture sur le territoire

Objectifs stratégiques : reconquête de parcelles d'oliviers pour la production et augmentation de la productivité des parcelles oléicoles par une dynamique de professionnalisation des oléiculteurs.

Objectif du service : Mettre en place sur le territoire une formation en oléiculture s'appuyant sur la création d'un réseau de tuteurs formés sur la taille de production des oliviers.

Contenu du service :

Le projet comprend 2 volets :

- Créer un **réseau de professionnels référents de la taille de production sur le territoire** à partir des coopérateurs prioritairement. Ce réseau sera constitué à partir d'une formation de tuteurs formés, identifiés et reconnus, répartis sur le territoire, et ils pourront encadrer des stagiaires en formation pour la taille de l'olivier.
- Créer une **formation qualifiante en oléiculture sur le territoire**. L'articulation de cette formation oléicole avec d'autres formations agricoles, en particulier avec le secteur de la viticulture par exemple est souhaitable. On pourra par exemple envisager l'adaptation d'un CQP certificat de qualification professionnelle ou d'un CS certificat de spécialisation agricole.

En plus de l'enjeu formation, le projet permet de mettre en réseau des oléiculteurs intéressés par les aspects techniques de la culture de l'olivier. Les tuteurs formés à la taille de production lors de la formation de tuteurs pourront être sollicités pour être intervenants-taille sur la formation oléiculture. Ils pourront aussi jouer un rôle dans le transfert de compétences entre professionnels en participant aux journées techniques ou autres événements organisés par la Coopérative.

3 à 4 parcelles d'oliviers doivent être identifiées par la coopérative pour réaliser la formation des tuteurs à la taille :

- Une parcelle d'oliviers en restructuration
- Une parcelle d'oliviers de moins de 5 ans, non productifs en taille de formation
- Une ou deux parcelles d'oliviers en production comprenant différentes variétés d'oliviers

Exemple :

Formation par le CFPPA de Nyons pour les coopérateurs de Vignolis « ouvrier polyvalent saisonnier ». La formation a été montée dès le départ avec les oléiculteurs, ce qui est très important pour la bonne compréhension par tous de la démarche de formation. Tous les tuteurs sont des professionnels qui sont à la fois viticulteurs et oléiculteurs. Le tuteur a un rôle d'intermédiaire pour l'accès à l'emploi des stagiaires et un rôle d'évaluation de compétences. Une convention est signée entre le CFPPA et l'agriculteur. La formation est financée en totalité par la Région PACA. Les résultats en sortie de formation sont de 78% de sorties emploi. Les personnes formées viti/oléiculture peuvent ensuite trouver du travail toute l'année grâce à la complémentarité du calendrier des travaux viticulture et oléiculture. A noter qu'il y a toujours besoin de tailleurs d'oliviers car en pratique, les tailleurs n'exercent une activité de prestation que pendant 3 à 4 ans.

Services de ramassage/points de collecte des olives

Objectif stratégique : reconquête de parcelles d'oliviers éloignées et augmentation de l'approvisionnement de la coopérative par le rapprochement des parcelles éloignées.

Objectif du service : proposer un service de transport / collecte des olives de la parcelle jusqu'à la coopérative pour les oléiculteurs éloignés.

Contenu du service :

Points de collecte localisée ou service de ramassage sur parcelle.

L'éloignement est considéré comme un frein aux apports à la coopérative lorsque le temps de trajet pour l'oléiculteur dépasse 40 minutes environ.

Le camion est soit acheté par la coopérative, soit loué pendant la durée de la campagne de récolte. Le chauffeur du camion est salarié de la coopérative. Les apports peuvent se faire en palox ou en caisses. Le choix du camion de transport sera effectué en fonction des apports des oléiculteurs présents sur le territoire éloigné :

Dans le cas d'apports en palox : Le transport des olives est assuré au moyen d'un camion de transport de palettes. Ces palettes peuvent être scellées pour garantir la quantité et qualité à l'apporteur. Le chauffeur est habilité par la coopérative à rédiger les bordereaux de réception et à les remettre à l'oléiculteur. Dans ce cas la durée de chargement peut s'effectuer rapidement, et le ramassage pourrait avoir lieu sur parcelle, directement sur les parcelles des producteurs, selon un planning réalisé par la coopérative.

Dans le cas d'apports en caisse, il ne peut s'agir que d'un ramassage sur des points de collecte, localisés chez des coopérateurs ou des structures partenaires (par exemple les coopératives viticoles) dans le cadre d'un accord à négocier. La coopérative se charge de venir ramasser selon un calendrier qu'elle établit. Le service nécessite alors la présence d'une personne qualifiée (chauffeur, salarié ou coopérateur habilité par la coopérative) sur le point de collecte, selon un calendrier et des heures d'ouverture du point d'apport déterminés par la coopérative.

Exemple :

La coopérative de Clermont l'Hérault par exemple a eu différents points de collecte qui ont été abandonnés lorsque la production des coopérateurs de proximité est devenue suffisante pour la capacité de trituration du moulin. Aujourd'hui la production est insuffisante et les points d'apports apparaissent comme un service favorable à un meilleur approvisionnement des moulins coopératifs. De nouveaux services / solutions pour garantir la quantité et la qualité pendant le transport doivent cependant être envisagés, et le coût du service étudié précisément.

Services de partage (CUMA), prêt ou location de matériel

Objectif stratégique : reconquête du territoire oléicole et augmentation de la productivité des parcelles par la mise à disposition de matériel oléicole pour les coopérateurs.

Objectif du service : Proposer un service de prêt de matériels pour l'oléiculture.

Contenu du service : 3 formes de prêts différents peuvent être proposés par une coopérative :

Adhésion à une CUMA : cette solution est adaptée pour le partage de matériels nécessitant un investissement important (tracteurs, broyeurs, pulvérisateurs attelés...). La coopérative est alors initiatrice ou partenaire pour accompagner les coopérateurs dans la création d'une CUMA ou l'adhésion à une CUMA existante.

Création d'une « bourse aux matériels » pour les coopérateurs : cette solution de prêt peut être proposée pour mutualiser les coûts d'achat ou de location de petits matériels (peignes et filets, sécateurs électriques ou tronçonneuses, broyeurs de branches...). On peut noter un besoin particulier sur le matériel de broyage, en particulier s'il est adapté pour des parcelles en accès difficile. Le broyage évite de brûler les déchets de taille et le transport. Il s'agit de louer ou d'acheter du matériel pour le mettre à disposition des coopérateurs avec facturation du service. La négociation des prix avec les vendeurs ou loueurs est envisageable grâce aux quantités de matériels nécessaires à l'échelle de la coopérative et la durée de la campagne oléicole. Cette solution nécessite une gestion importante du service par la coopérative, et la rentabilité économique d'un tel service est à mesurer.

Service de location de matériel : La coopérative peut recenser précisément les besoins et engagements d'achats de matériels par ses coopérateurs, et négocier un prix avantageux de coût de matériels compte tenu du volume des commandes.

Exemples :

CUMA de St Jean de Fos Avenir 34 : constituée de 20 adhérents maraichers viticulteurs et arboriculteurs/oléiculteurs. Les oléiculteurs partagent un broyeur déporté, un tracteur, un pulvérisateur et un petit broyeur de branches. Le coût d'utilisation du matériel est à la journée et variable selon le coût d'utilisation annuel. La CUMA se base sur la relation de confiance entre les adhérents, la clarté des règles d'utilisation du matériel, la pertinence du choix des matériels partagés, la souplesse et l'ouverture à de nouveaux adhérents.

CUMA de l'Aude : elle mutualise uniquement un vibreur de tronc, et réalise de nombreux déplacements pour rentabiliser le coût du matériel.

Les coopératives de Clermont l'Hérault ou de Beaucaire font du prêt de palox gratuit. Un chèque de caution de 200€ par palox est demandé.

Certaines collectivités étudient la possibilité d'achat de broyeurs qu'elles mettraient à disposition d'agriculteurs sur leur territoire.

Services d'achats groupés engrais et produits phyto

Objectif stratégique : reconquête de parcelles d'oliviers et augmentation de l'approvisionnement de la coopérative par la fidélisation de ses apporteurs

Objectif du service : Proposer des tarifs attractifs aux coopérateurs par l'achat groupé en nombre.

Contenu du service : Vente et conseil.

Achats concernés :

- Petit matériel de taille et de récolte : sécateurs, peignes et filets, EPI...
- Engrais et produits phytosanitaires (sous conditions pour les produits nécessitant le certiphyto)
- Autres : argile, pièges à mouche, compost...

Attention : aujourd'hui la réglementation impose de distinguer les structures de vente et de conseil, et le certiphyto est obligatoire pour l'achat de produits phytosanitaires.

Exemples :

Coopérative du Nyonsais et Vignolis (Coopérative d'approvisionnement et exploitante de la jardinerie Gamm Vert),

La coopérative est fruitière, viticole et oléicole. Elle est aussi coopérative d'approvisionnement. Elle est composée d'entités juridiques distinctes. Le contrat d'engagement des coopérateurs propose 3 services : la collecte/vente (fruits ou olives), l'approvisionnement, et les services (prestation de trituration ou de confiserie). Les produits vendus sont des agrofournitures, des EPI, des engrais, des produits phytosanitaires... Le chiffre d'affaire de l'activité Approvisionnement est très largement réalisé sur les produits phytosanitaires. L'approvisionnement prévoit aussi la livraison d'engrais. Pour la coopérative, c'est l'activité d'approvisionnement qui permet de bien connaître les exploitations, de les orienter (pour passage en bio ou en HVE), de réaliser du conseil, d'avoir une véritable perspective et une orientation de la filière.

Moulin associatif d'Aulas : Service d'achats groupés d'engrais lié à du conseil.

Le moulinier/oléiculteur choisit les engrais (uniquement vendus sans certiphyto car productions bio ou raisonnée) et réalise la commande auprès d'une coopérative d'approvisionnement puis les revend prix coûtant aux adhérents en leur apportant en plus des conseils d'utilisation. Ce service favorise la fidélisation des petits apporteurs.

Services mutualisés de mise à disposition de personnel

Objectif stratégique : augmentation de la productivité des parcelles par la mise à disposition de personnel formé à l'oléiculture.

Objectif du service : Proposer aux coopérateurs la mise à disposition d'ouvriers formés à l'oléiculture.

Contenu du service : Adhésions à un groupement d'employeurs

3 formes de groupements existent :

- GE groupement d'employeurs : des agriculteurs et/ou des coopératives se regroupent pour employer et partager un ou plusieurs salariés. Le GE gère les recrutements, les contrats de travail et fiches de paies. L'agriculteur (ou la coopérative) paye une adhésion au GE et est facturé au prorata des heures de travail réalisées. Le salarié peut bénéficier d'un temps complet avec des calendriers d'activités agricoles complémentaires (exemple viticulture/oléiculture). Les contrats sont des CDI ou CDD ou CDD saisonniers.
- GEIQ groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification : idem GE avec en plus une formation qualifiante des salariés mis à disposition. Les contrats sont des CDD en contrat de qualification.
- CUMA/GE : depuis 2006, les CUMA peuvent se constituer en GE (elles peuvent mettre jusqu'à 30% de leur masse salariale à disposition de leurs adhérents pour tous types de travaux. Décret du 27 juin 2006)

2 solutions sont possibles pour les coopérateurs :

- Adhérer à un groupement existant
- Créer un groupement

Exemples d'activités oléicoles de production mutualisables grâce aux salariés d'un groupement d'employeurs :

- taille, récolte, conduite de tracteurs, pulvérisation d'argile, ... (GE ou GEIQ)
- conseils techniques ou ingénierie de projet (GE)

Exemple :

GE Interfede : regroupe les coopératives oléicoles et permet l'emploi partagé d'une technicienne oléicole pour accompagner les coopérateurs sur les aspects techniques de la production. Intervient sur l'Hérault, le Gard, l'Aude et les PO.

GEDAR : 20 adhérents viticulteurs et caves coopératives. Met à disposition des personnes en CDI ou CDD saisonnier. Cotisation de 70€/an+droit d'entrée de 100€+facturation au prorata du salaire donné au salarié (14€ à 17€ HT/H). Intervient sur l'Hérault et à la marge sur le Gard et l'Aude.

GEIQ OCAGRI : 50 adhérents viticulteurs et caves coopératives. Met à disposition des personnes en contrat de qualification. Cotisation de 50€/an + droit d'entrée à la première prestation de 50€/semaine + prestation facturée à l'heure (14€HT/H). La formation proposée est le CQP Certificat de qualification professionnelle d'ouvrier qualifié de l'exploitation viticole (RNCP 5591 niveau V).

Coopérative de Castelbarry à Montpeyroux : actuellement 4 viticulteurs pour un total de 9 ha bénéficient de différentes prestations : le conseil et la gestion des parcelles par la Chambre d'agriculture (suivi des parcelles et mobilisation prestations mécanisées d'entretien sous traités à des entreprises) ; et la mise à disposition d'ouvriers par le GEIQ OCAGRI pour les travaux manuels (taille etc...).

Autres services de soins culturaux

Objectif stratégique : reconquête de parcelles d'oliviers pour la production ; et augmentation de la productivité des parcelles oléicoles par des services de soins culturaux spécifiques à l'oléiculture

Objectif du service :

Proposer aux oléiculteurs des services spécifiques pour la culture de l'olivier productif.

Contenu du service :

Quelques autres exemples de services ou projets repérés :

Analyse de sols

Aide à la conversion bio

Création d'une plateforme de compostage

Irrigation en collectif

Réseau de vigilance météo

Décompactage de sols

Conseil certiphyto

...

Exemples :

Exemples :

GE Interfede et AFIDOL : analyses de sols proposées aux coopérateurs avec analyse des résultats et conseil sur mesures à prendre pour les oliviers.

Coopérative de Clermont l'Hérault : le règlement de la coopérative prévoit une aide au financement de la conversion en Bio.

CUMA St Jean de Fos : projet de créer une plateforme de compostage entre les adhérents en Bio de la CUMA.

Association de Fayence : mise en place d'un réseau d'irrigation en collectif.

Coopérative de Nyons : projet de création d'un réseau de vigilance météo « paragrêle » localisé sur le territoire de la coopérative pour les viticulteurs et les oléiculteurs.

Moulin d'Aulas ou GE Interfede : Conseil à l'utilisation d'engrais ou de produits phytosanitaires (avec le certiphyto conseil).

Services d'information des oléiculteurs

Objectif stratégique : reconquête de parcelles d'oliviers pour la production ; et augmentation de la productivité des parcelles oléicoles par une dynamique d'animation des oléiculteurs du territoire.

Objectif du service : proposer aux oléiculteurs du territoire des informations sur l'oléiculture pour faciliter les échanges entre oléiculteurs

Contenus du service :

L'information des oléiculteurs peut être déclinée de différentes manières :

- Bulletins d'informations sur l'oléiculture (« culturale » et « culturelle »)
- Plaquette de présentation des prestations proposées par la coopérative
- Réunions d'informations thématiques
- Base de données et répertoire des prestataires en oléiculture
- Base de données contacts des partenaires ou acteurs locaux
- Veille sur les appels à projets locaux

Exemples :

Groupement des Oléiculteurs des Alpes de Haute Provence : Bulletin d'information « olivette infos » : L'objectif est la fidélisation des oléiculteurs et d'entretenir le sentiment de communauté par la réalisation d'un bulletin d'information « olivette informations », adressé par la poste uniquement aux 650 adhérents, 8 pages couleurs, réalisé par l'association « groupement des oléiculteurs ». Le financement est assuré par le CD 1500€ et le montant des adhésions 27€/an/adhérents. Les rubriques sont variées : poème en occitan, apiculture, recette de cuisine, culture du safran dans les oliviers...

Coopératives viticoles de l'Hérault : Plaquette de l'offre de service aux viticulteurs « services proviti » par la chambre d'agriculture : L'objectif est de présenter aux viticulteurs les différents services dont ils peuvent bénéficier.

Coopérative oléicole de Beaucaire : Participation aux « sites remarquables du goût » avec l'association des olivettes du Pays de Nîmes. Propose aussi aux coopérateurs un affichage « petites annonces » sur les prestations en oléiculture (taille etc...).

Moulin d'Opio avec l'AFIDOL et la Communauté d'agglomération de Sophia Antipolis (convention cadre) : dispositif de remise en état d'olivettes abandonnées. Opération « oliveraie pilote » avec les communes, chantiers de formation sur les murs en pierre sèche, formation des agents communaux sur le suivi du verger, formation taille pour le grand public, formation de spécialisation taille de production pour des référents, animations gratuites pour le grand public : « portes ouvertes au moulin », « récolte citoyenne » et réalisation d'une cuvée communale, « journées olivier », réalisation d'une vidéo sur la taille de production du cailletier.

Appels à projets européens : par exemple programme Leader Cœur d'Hérault « action n°4 sur les pratiques de coopération et partages de savoir faire entre territoires confrontés aux mêmes problématiques.

PROJET

Face aux problématiques d'approvisionnement, certaines coopératives ont décidé de proposer de nouveaux services mutualisés aux coopérateurs fondés sur les valeurs de la coopération.

QUELS SERVICES ?

Les services contribuent à augmenter la productivité des parcelles, et/ou reconquérir du foncier oléicole non productif. Cette liste propose des exemples pour inspirer les coopératives oléicoles.

COMMENT PROCEDER ?

La méthode consiste à choisir les services jugés prioritaires selon la stratégie politique et économique de la coopérative, et selon les particularités des adhérents et de leurs territoires.

Réalisé dans le cadre d'une mission professionnelle du
MASTERE IPAD de Montpellier Supagro.

PARTENAIRES

*Coop de France Occitanie, GE Interfede, Huilerie Coopérative de
Clermont l'Hérault*

Pour en savoir plus...

*Coop de France Occitanie—Filière oléicole
d.antolin@coopoccitanie.fr 07 61 85 85 69*

Services mutualisés en oléiculture

Augmenter l'approvisionnement des coopératives oléicoles

Quels services proposer ?

Comment procéder ?



Informer sur l'oléiculture

Proposer des informations sur l'oléiculture et faciliter les échanges.

services

Information, mise en relation, communication

Bulletin d'information sur l'oléiculture

Plaquette des prestations de la coopérative

Réunions d'informations thématiques

Mise en relation offre / demande (affichage, site internet, réseaux sociaux...)

Base de données qualitative des coopérateurs

Répertoire des prestataires du territoire

Veille sur les appels à projets locaux

...

exemples

Olivette infos (04)

Bulletin des oléiculteurs de Haute Provence.



Plaquette « services Pro viti » (34)

Caves coopératives, vigneron et viticulteurs, Chambre d'agriculture de l'Hérault.



Huilerie coopérative de Clermont l'Hérault (34)

Réunions d'informations et d'échanges : CUMA, Groupements d'employeurs, Coopératives d'activités et d'emploi...).



...

Coopérer avec d'autres acteurs

Proposer des activités mutualisées entre coopératives oléicoles, viticoles, ou avec des collectivités territoriales.

services

Revalorisation des olivettes abandonnées

Contrats cadre avec les collectivités.

Appels à projets européens

...

Partage de services en inter-coopératives oléicoles ou viticoles

Locaux, magasins de vente, formation agricole, prestations de conseils et d'accompagnement...

...



exemples

GE Interfedé (34)

Groupement d'employeurs entre les coopératives oléicoles pour mutualiser le conseil technique en oléiculture.

Huilerie coopérative de Beaucaire et confiserie de Bezouze (30)

Coopérations pour la transformation et la commercialisation.

Coopérative du Nyonsais et Vignolis (26)

Fusion des coopératives fruitière, viticole et oléicole

Communauté d'agglomération Sophia Antipolis et moulin d'Opio (06)

Accord cadre et site pilote oléicole : chantiers de formation, formation des agents communaux pour le suivi du verger, formations à la taille et formation de référents, portes ouvertes moulins, récolte citoyenne, journée de l'olivier.

...

Mettre à disposition du personnel oléicole

Proposer des groupements permettant de bénéficier de personnels compétents en oléiculture.

services

Groupements d'employeurs

GE Groupement d'employeurs

GEIQ Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification

Coopératives d'activités

Coopérative d'activités et d'emploi

Entraide agricole

Echanges de services, matériels ou humains entre exploitants agricoles, fondés sur la gratuité, la réciprocité et l'équivalence des échanges.

...

exemples

GEDAR (34)

Groupement de viticulteurs et de caves coopératives de l'Hérault. Met à disposition de ses adhérents des salariés en viticulture.

GEIQ OCAGRI (34)

Groupement de viticulteurs de l'Hérault. Met à disposition des personnels et propose une qualification en viticulture.

ARIAC (34)

Coopérative d'autoentrepreneurs dans tous les domaines d'activités.

TERRACOOPA (34)

Coopérative d'entrepreneurs salariés environnement et agriculture à Montpellier.

...



Qualifier en oléiculture

Proposer la professionnalisation avec un réseau de référents et une formation en oléiculture.

services

Référents oléicoles sur le territoire

Tuteurs de formation pour la taille de production

Réseau de personnes ressources

Parcelles écoles

Accueil de stagiaires en stage pratique

Formation qualifiante en oléiculture

Adaptation des qualifications existantes avec des modules oléiculture

Création de formation qualifiante en oléiculture

...

exemples

CFPPA de Nyons (26)

Réseau de personnes référentes pour la taille de production.



Huilerie coopérative de Clermont l'Hérault, ESCAIA et CFPPA (34)

Adaptation d'un CQP d'ouvrier qualifié de l'exploitation viticole pour l'oléiculture.



Partager du matériel agricole

Proposer des matériels et agrofournitures pour l'oléiculture.

services

Adhésion

CUMA : investissements gros matériels (tracteurs, broyeurs, pulvérisateurs, ...)

Prêt

Bourse au matériel ; peignes et filets de récolte, sécateurs manuels et électriques, élagueuses, broyeurs de branches, ...

Location

Recensement des besoins des coopérateurs et partenariat avec une entreprise de location selon le volume des réservations.

...

Acheter en collectif

services

Vente et conseil

Engrais, piège à mouches et argile, produits phytosanitaires,* petits matériels, EPI,....

*sous réserve réglementation Certiphyto.



...

exemples

CUMA St Jean de Fos (34)

Utilisation partagée d'un broyeur pour la taille.



exemples

Moulin Aulas (30)

Achat d'engrais et conseils en agriculture raisonnée par le moulinier.

...

Collecter et transporter les olives de la parcelle au moulin

Proposer une collecte et/ou un transport des olives pour les parcelles éloignées.

services

Points de collecte pour les apporteurs

Pour tout apporteur.

Service de ramassage des palox

Ramassage sur parcelle des palox d'olives .

S'occuper des sols

Proposer des solutions pour améliorer la qualité des sols..

services

Analyses de sol, amendements grignons et margines, irrigation, suivi météo, décompactage,...

...



exemples

Coopérative de (30)

Point de collecte chez un coopérateur selon horaires..

...



exemples

Projets...

Réseau collectif d'irrigation (83) (Oléiculteurs de Fayence)

Plateforme de compostage (34) (CUMA Avenir 34)

Réseau de vigilance « Paragrèle » (26) (Vignolis)

...

Résumé

Depuis quelques années, les coopératives oléicoles se heurtent au problème de garantir et de sécuriser leur approvisionnement en olives. Elles ont souhaité mettre en place des services mutualisés pour augmenter la productivité des parcelles.

En France, la production d'olives stagne depuis près de vingt ans et est soumise aux impacts du changement climatique (ravageurs, pollinisation, alternance, zone géographique de production...). Les moulins sont de plus en plus nombreux, et 80% du potentiel oléicole est peu ou pas exploité. La sécurisation de l'approvisionnement se pose donc non seulement en termes de productivité, mais aussi en termes de durabilité.

Pour réaliser cette étude, nous avons recherché des services fondés sur la coopération pour une production oléicole résiliente. A partir d'une recherche d'initiatives et d'entretiens individuels d'acteurs, les profils et les besoins des oléiculteurs, ainsi que les solutions ou structures permettant la mutualisation ont été spécifiés.

Un groupe de travail a permis d'accompagner l'Huilerie de Clermont l'Hérault pour réaliser des choix éclairés parmi ces services, correspondant à l'engagement des coopérateurs et aux choix économiques et stratégiques de la coopérative. Des services de mise en réseau, de formation des coopérateurs, et des rencontres d'informations thématiques ont été mis en oeuvre par la coopérative.

L'offre de services mutualisés, et la méthode d'accompagnement proposée à la coopérative de Clermont l'Hérault pourraient être dupliquées pour proposer aux coopératives oléicoles une aide aux choix de services prioritaires, adaptés à leur propre stratégie politique et économique, aux particularités de leurs adhérents et de leur territoire, et aux enjeux d'adaptation au changement climatique.

Mots clés

Oléiculture – Coopération agricole – Coopérative oléicole – Services mutualisés – Production oléicole résiliente.

Pour citer cet ouvrage : GRANIER Sylvie, 2019. Coopératives oléicoles et services mutualisés aux coopérateurs. Mémoire de mission professionnelle, Mastère spécialisé® Innovations et politiques pour une alimentation durable, Montpellier SupAgro. Trente-six pages.

Montpellier SupAgro, Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier, 2 place Pierre Viala, 34060 Montpellier cedex 02. <http://www.supagro.fr>

Ce diplôme de Mastère spécialisé® est une formation labellisée par la Chaire Unesco Alimentations du monde



Formation accréditée par la Conférence des Grandes Ecoles (CGE)

Coopératives oléicoles et services mutualisés aux coopérateurs



Depuis plusieurs années, les coopératives oléicoles se heurtent au problème de garantir et de sécuriser leur approvisionnement en olives. Elles ont souhaité mettre en place des services mutualisés pour augmenter la productivité des parcelles de leurs adhérents.

Quels services mutualisés pour favoriser l'approvisionnement des coopératives ?

Identifier des services susceptibles d'augmenter l'apport des olives à la coopérative.

Accompagner l'Huilerie de Clermont l'Hérault au choix et à la mise en œuvre d'un de ces services.

Des services pour ...

Soutenir une production oléicole résiliente

La production d'olives françaises stagne depuis près de vingt ans et est soumise aux impacts du réchauffement climatique (ravageurs, impacts sur la pollinisation, l'alternance, la zone de production...). Dans le même temps, le nombre de moulins augmente.

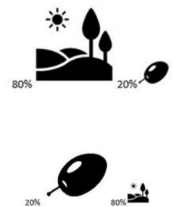
Les services sont en termes de productivité et de durabilité et adaptent les oléiculteurs à une production oléicole résiliente.



Utiliser le potentiel productif du foncier oléicole

Si la surface des vergers baisse depuis dix ans, celle des oliveraies ne diminue pas (données Agreste, mai 2012), et 80% des parcelles sont non exploitées ou peu productives. Les apports en coopératives sont garantis par seulement 20% des exploitations.

Les services cherchent à valoriser le potentiel foncier oléicole peu productif tout en améliorant la productivité des parcelles oléicoles productives.



Fédérer autour des enjeux « cultureaux » et « culturels » de l'oléiculture

La fidélisation des coopérateurs repose sur des engagements économiques (prix d'achat des olives par la coopérative) et contractuels (associés, contrat d'engagement), mais aussi historiques et culturels (attachement à l'histoire oléicole, à la coopérative, au territoire).

Il s'agit de services d'informations et d'animations sur l'oléiculture locale, afin d'entretenir le sentiment d'appartenance à la communauté des oléiculteurs.

Mutualiser pour coopérer durablement

« La coopération humaine (...) est une quête de connaissance partagée plus qu'une simple collaboration limitée à l'accomplissement en commun d'une tâche nécessaire. Les humains coopèrent effectivement pour un bénéfice, mais ce bénéfice est le savoir, et son utilité, comme son efficacité leur sont inconnues au moment où ils choisissent de coopérer... ». E. Laurent L'impasse collaborative, 2018. De plus, les services coopératifs se fondent sur la « proximité doctrinale entre l'engagement vers le développement durable et le modèle coopératif ». Philippe LACOMBE (2012. Le développement durable, version coopérative).



Les services sauvegardent des outils de production, créent des dynamiques territoriales et favorisent le développement durable.

Méthode de mise en œuvre de services pour les coopératives



Définition de profils d'oléiculteurs

La distinction entre « amateurs » et « professionnels » généralement employée peut laisser entendre que seuls les « professionnels » seraient en capacité de garantir l'approvisionnement des coopératives, ce qui n'est pas le cas. Les descriptions d'oléiculteurs renvoient à des différences de statuts (exploitant agricole, cotisant solidaire) ou au Certiphyto. Le terme « oléiculteur professionnel » peut se référer à la pluriactivité agricole ou non, à l'âge des oléiculteurs ou au temps passé sur l'exploitation.

Nous retenons que les coopérateurs se caractérisent par leurs **pratiques de production et d'apport d'olives aux coopératives**.

Documentation

Carte des acteurs

Benchmarking

Entretiens

Co-construction

Vote à la majorité

1

Identification de services existants



2

Présentation d'exemples à la coopérative et construction de scénarios de services

3

Choix de services et engagements de la coopérative selon ses orientations politiques, stratégiques et contraintes économiques

Les services mutualisés mis en œuvre par l'Huilerie coopérative de Clermont l'Hérault

Réseau de personnes ressources pour la taille d'oliviers et formation qualifiante en oléiculture.

Réunions d'informations et d'échanges sur des structures de mutualisation du territoire.

Diffusion d'une liste des prestataires en oléiculture.

Grille des profils d'oléiculteurs pour recueillir ou analyser les pratiques de production ou d'apport des coopérateurs.

Suites à donner au projet...

Poursuivre l'ingénierie de projet pour la coopérative de Clermont l'Hérault

Autres services identifiés :

Service de ramassage / point de collecte des olives pour les parcelles éloignées.

Service d'achats groupés.

Service de prêt/partage de petits matériels de récolte (peignes, filets, palox,...) ou de taille (séateurs, broyeur de branches,...).

Adhésion à un groupement d'employeur (GE) ou GEIQ (Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification) pour la mise à disposition de personnels.

Projet de plateforme de compostage.

Communiquer sur les services mutualisés des coopératives oléicoles



Projet de plaquette de communication en vue d'une diffusion par Coop de France Occitanie aux coopératives oléicoles afin de les inspirer pour la mise en place de services mutualisés favorisant l'approvisionnement en olives.



Synthèse tirée du mémoire de mission professionnelle GRANIER Sylvie, 2019.

Coopératives oléicoles et services mutualisés aux coopérateurs. , Mastère spécialisé® Innovations et politiques pour une alimentation durable, Montpellier SupAgro